



CLASSIQUES
GARNIER

COURBON (Bruno), LAMBERT (Maxime) et DION-GIRARDEAU (Samuel),
« La fabrique du sigle : entre focalisation référentielle et
(re)dénomination », *Neologica*, n° 10, 2016, *Revue internationale de
néologie*, p. 171-216

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06279-0.p.0171](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06279-0.p.0171)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre
moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2016. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉ – L'objectif de cet article est de dresser un état des lieux des particularités sémiotiques de l'unité sigle dans le paysage lexical du français contemporain. Bien que la visée première du texte ne soit pas empirique, la réflexion se nourrit de l'examen conjoint, à partir d'un corpus issu de la presse quotidienne générale française et québécoise (1987-2012), de l'usage d'une vingtaine de sigles ainsi que des syntagmes à partir desquels ils ont été formés. Ont été considérés les paramètres diachroniques, diatopiques et fréquentiels, ainsi que l'ancrage référentiel et le poids lexical relatifs de la forme initiale et du sigle. Sont également pris en considération les facteurs déterminants qui ont conduit à la saillance de certaines formes. Particulièrement, nous avons cherché à savoir si les syntagmes "source" correspondent à des séquences lexicalisées (c'est-à-dire à des signes lexicaux à part entière), et si des propriétés peuvent être dégagées, qui expliqueraient le fait que ces syntagmes aient fait l'objet d'une réduction. L'éventuelle coexistence et, le cas échéant, la distribution entre un sigle et la ou les séquences linguistiques qui lui sont ou lui ont été associées sont examinées. Nous tâchons de comprendre si des raisons particulières permettent d'expliquer la disparition (voire l'inexistence) vs le maintien dans l'usage des séquences originelles de sigles relativement courants.

MOTS-CLÉS – Sigle, sémantique, lexicque, focalisation référentielle, dénominateur

ABSTRACT – The main goal of this study is to draw the distinctive semiotic and semantic features of acronyms in the lexical configuration of Contemporary French. Even though the aim of this text is not to present an empirical analysis, the examination in daily newspaper articles from France and Quebec across a 25-year time span (1987-2012) of the use of 18 acronyms and the phrase they come from, will provide support for the theoretical claims of the study. Historical, regional, and quantitative parameters have been considered, as well as the lexico-referential weight of the original phrase and the acronym. Other determining factors have been considered, in order to understand the use of specific linguistic forms: is the original phrase a lexical string on its own (cf. lexical unit)? Can this explain the fact that those phrases are reduced? The coexistence, and, where applicable, the distribution of an acronym and the linguistic strings it is associated with are discussed. We try to understand whether particular reasons can explain why original phrases corresponding to usual acronyms have fallen out of use, or, on the contrary, why and how they remain in usage.

KEYWORDS – Acronym, semantics, referential focalisation, namin

Bruno COURBON
avec la collaboration de Maxime LAMBERT
et de Samuel DION-GIRARDEAU

LA FABRIQUE DU SIGLE : ENTRE FOCALISATION RÉFÉRENTIELLE ET (RE)DÉNOMINATION

La siglaison est le plus souvent appréhendée comme un type de réduction qui consiste à abrégé de façon maximale un segment linguistique en ne retenant que les initiales de la totalité ou d'une partie des unités lexicales qui le composent (S.N.C.F. ~ SNCF, par exemple, est la forme réduite par siglaison de Société nationale des chemins de fer français, forme aujourd'hui inusitée dans la langue courante). Dirigé d'abord sur l'aspect matériel des constituants lexicaux, ce point de vue tend à placer au second plan la dimension sémantique. Pourtant, la création de sigles répond à des « besoins » référentiels manifestes. Ouvrir l'angle d'analyse à la dimension sémantique oblige à s'interroger sur les conditions de fabrication de sigles. Seront examinées ici les caractéristiques sémantiques de l'unité « sigle », notamment les traits qui la distinguent d'unités lexicales « ordinaires » et la nature des relations qu'elle entretient avec la forme dont elle tire son origine (quelle est par exemple la différence entre HLM et habitation à loyer modéré ~ modique et quels sont les usages respectifs de ces formes à travers le temps ?). Nous verrons en quoi la signification d'un sigle diffère de celle de la séquence linguistique qui lui est ou lui a en général été associée.

L'objectif de cet article est de dresser un état des lieux des particularités sémiosémantiques de l'unité sigle dans le paysage lexical du français contemporain. Bien que la visée première du texte ne soit pas empirique, la réflexion se nourrit de l'examen conjoint, à partir d'un corpus issu de la presse quotidienne générale française et québécoise (1987-2012), de l'usage d'une vingtaine de sigles ainsi que des syntagmes à partir desquels ils ont été formés. Ont été considérés les paramètres diachroniques, diatopiques et fréquentiels, ainsi que l'ancrage référentiel et le poids lexical relatifs de la forme initiale et du sigle. Sont également pris en considération les facteurs déterminants qui ont conduit à la saillance de certaines formes. Particulièrement, nous avons cherché à savoir si les syntagmes « source » correspondent à des séquences lexicalisées (c'est-à-

dire à des signes lexicaux à part entière), et si des propriétés peuvent être dégagées, qui expliqueraient le fait que ces syntagmes aient fait l'objet d'une réduction. L'éventuelle coexistence et, le cas échéant, la distribution entre un sigle et la ou les séquences linguistiques qui lui sont ou lui ont été associées sont examinées. Nous tâchons de comprendre si des raisons particulières permettent d'expliquer la disparition (voire l'inexistence) vs le maintien dans l'usage des séquences originelles de sigles relativement courants.

Mots-clés : sigle, sémantique, lexicque, focalisation référentielle, dénominateur.

Introduction

Il y a quarante ans, Louis Guilbert concluait son ouvrage sur la *Créativité lexicale* par ces mots : « [le sigle] représente une forme linguistique de transition entre l'énoncé syntagmatique et la contraction du mot. À ce titre, il n'apparaît pas comme le produit d'une mode linguistique, mais comme un moment du processus permanent de la communication langagière qui combine l'expansion syntaxique et la condensation en unités lexicales. » (Guilbert 1975 : 278). La conception que proposait Guilbert de la siglaison est à certains égards datée (elle suivait la tendance générale de l'époque, qui consistait à accorder une valeur primordiale aux formes et aux segments linguistiques). Elle présente néanmoins un double avantage. Sur le plan théorique, elle inscrit la siglaison dans une vision plus large, d'ordre anthropologique, de la création lexicale – à cet égard, il semble que la formation de sigles serve à combler des besoins conceptuels courants dans les sociétés de masse (sociétés dans lesquelles circulent et entrent en relation des masses d'informations, de savoirs, de personnes, etc.). Sur le plan descriptif, en concluant avec ce type de phénomène un ouvrage consacré à la créativité lexicale, Guilbert montre par l'exemple que la créativité n'est pas une caractéristique exclusive du matériau lexical, mais qu'elle concerne aussi les processus qui en sont à l'origine.

Avant Guilbert, quelques linguistes¹ avaient remarqué la présence grandissante de la siglaison dans l'usage courant de la langue française. Depuis les années 1970-1980, les sigles ont fait l'objet de nombreuses études². L'accent est le plus souvent mis sur les contraintes matérielles qui pèsent sur le passage d'une séquence linguistique à un sigle³. À quelques

1 Notamment, Kjellman (1920), Zumthor (1951) et Redard (1958).

2 Les années 1970 marquent une période de renouveau, avec les études de Calvet (1970, 1973, 1980), Géhénot (1973, 1975), Algeo (1975) et George (1977).

3 Pour ne citer qu'une partie des études consacrées à cet aspect, en nous limitant aux années 1980-1990, voir Clas (1984, 1990), Nakos (1986, 1990),

exceptions près⁴, il est fait abstraction de la dimension sémantique. La nature et la fréquence de la séquence linguistique originelle sont invoquées. Sont aussi examinés les modes de réalisation du sigle, à l'oral comme à l'écrit, ainsi que le rapport entre sa longueur et la façon dont il est réalisé (épélé ou non). Le sigle, principalement du fait de la particularité de sa forme physique, est aussi considéré suivant les fonctions qu'il peut être amené à remplir en discours : fonction communicationnelle (l'usage de certains sigles relève de l'économie de moyens, ce qui les fait entrer dans la classe des abréviations), fonction cryptique (les sigles peuvent être l'apanage d'un cercle d'initiés), fonction euphémique (par son opacité, un sigle peut servir à éviter de parler explicitement d'une réalité tabouisée)⁵. Le fait que la perspective asémantique soit majoritaire tend à produire une vision des faits linguistiques dans laquelle la part d'intersubjectivité et la raison d'être des sigles sont placées au second plan.

Certes, les particularités formelles et fonctionnelles des sigles en sont des aspects caractéristiques, mais on ne saurait les y réduire. Le point de vue défendu consiste à subordonner l'apparence remarquable des sigles ainsi que leur utilité (fonctions remplies) aux conditions premières de leur création et de leur diffusion : autrement dit, c'est le sens que des sujets donnent à l'expérience qu'ils ont de certaines réalités qui détermine ou motive la formation de sigles. L'aspect physique de la siglaison est donc d'autant moins négligeable qu'il sert des visées sémantiques.

Nous nous proposons d'étudier ici quelques-uns des facteurs sémantiques à l'œuvre dans la formation et l'utilisation des sigles. L'objectif principal est d'ordre théorique. Il est essentiellement centré sur l'objet « sigles », à propos desquels une bibliographie substantielle existe déjà ; c'est la raison pour laquelle nous n'entrons que très peu en dialogue avec des propositions théoriques portant sur d'autres objets, en sémantique ou en lexicologie. Afin de nourrir et de mettre à l'épreuve la réflexion, 18 sigles ont été examinés

Germain et Lapierre (1988), Rodríguez González (1988, 1993), Agron (1990), Depecker (1990), Vandendorpe (1991), Plénat (1993, 1994, 1998), Diamond (1994), Humbley et Candel (1994), Monnier (1994), Yvon (1994), Tolédano (1995).

- 4 On trouve quelques développements sémantiques dans Calvet (1980) et dans Cusin-Berche (1992), ainsi que, suivant des points de vue différents, des propositions qui vont dans ce sens dans Mortureux (1994), Eskénazi (1994) et Percebois (2001), mais aussi, plus récemment, dans Pires (2007), Bensoussan et Cordonnier (2011) et Lambert (2012, 2013).
- 5 Percebois (2001) distingue trois « fonctions dénominatives lapidaires » des sigles : 1) véhiculaire (une forme longue est réduite à un « signifiant » aisément appréhendé), 2) grégaire (le sigle est destiné à la communication entre initiés), 3) euphémique (une forme longue chargée de valeurs embarrassantes est remplacée par une forme courte plus neutre).

en contexte dans un corpus d'articles de la presse française et québécoise publiés entre 1987 et 2012. Les limites d'espace propres à un article nous obligent à ne présenter qu'un aperçu de l'examen qui a été fait de ces sigles. Nous commencerons par présenter quelques préalables théoriques à une étude sémantique des sigles, avant de décrire ce qui constitue leur particularité sémiotique. Nous présenterons ensuite un aperçu des résultats des observations effectuées sur corpus. Enfin, nous reviendrons sur plusieurs aspects définitoires du sigle et du syntagme correspondant.

1. Pour une sémantique des sigles : préalables théoriques

Le point de vue linguistique adopté procède d'une conception intégrative et active de la référence⁶ qui peut être résumée dans les termes suivants : la focalisation référentielle, qui consiste à concentrer l'attention sur certains objets de référence, contribue à l'établissement de foyers sémantiques (des *signifiés* actifs) dont la valeur diffère selon le choix des formes qui les matérialisent ; l'utilisation régulière, généralement concaténée de ces formes donne lieu, notamment, à la production d'impressions sémantiques, lesquelles correspondent à des « significations » distinctes, dépendantes de thématiques ou de domaines dans l'esprit des usagers.

1.1. Focalisation référentielle et formation de signes

Selon la nature des réalités référenc(i)ées et aussi selon le degré d'exposition aux formes linguistiques susceptibles de leur correspondre, l'accès initial au réel et sa sémantisation peuvent être déterminés ou surdéterminés, pour les sujets, par des formes en circulation (dominante sémasiologique), ou, à l'inverse, les formes peuvent être créées pour les besoins de la cause, pour dire un aspect du réel encore innommé – ou oublié – dans l'expérience commune (dominante onomasiologique). Bien que le mouvement onomasiologique soit prépondérant au moment de la dénomination (création ou modification d'une forme matérielle pour exprimer du réel), il s'accompagne toujours du mouvement inverse, sémasiologique, qui conduit à la (re)lecture potentielle du matériau linguistique en formes de diverses natures et étendues. Dans le cas des sigles, le point, la majuscule, la lettre ou son nom à l'oral sont les

6 La conception de la référence présentée ici n'est pas directement physicaliste : un référent, selon le point de vue adopté, n'est pas une « chose » ou un « objet » (physique), mais une façon de présenter quelque chose du réel. De plus, la référence n'est pas nécessairement linguistique. Un geste, un regard peuvent servir à produire des référents qui, dans certains cas, saisissent une partie du réel immédiat (p. ex., pointer quelque chose ou quelqu'un). Il y a déjà du sens, et une représentation de sens, dans le processus référentiel.

premiers constituants qui retiennent l'attention. En théorie, les phénomènes d'ordre référentiel débordent les discours, en amont comme en aval : le propos est conçu en amont et, en aval, les formes qu'il prend l'orientent. L'adaptation du matériau linguistique à des types de référence particuliers a pour effet de renforcer les usages sémantiques en vigueur, ou de les modifier, voire de contribuer à les créer, ce qui est flagrant dans le cas des sigles. La création de matériau linguistique a lieu lorsqu'un signe nouveau – quelle qu'en soit l'étendue (du segment phonique à la séquence polylexématique) – est produit dans une communauté. La création d'un signe correspond à une néologie intégrale (souvent appelée « néologie lexicale »). Toutefois, un signe nouveau se présente rarement seul au moment de sa création. L'idée que le signe nouvellement créé forme une unité matérielle s'impose, mais elle ne doit pas faire oublier que les caractéristiques référentielles (immatérielles) contribuent à le mettre en relation, dès sa première occurrence, avec d'autres usages lexicaux (en combinaison comme en association). Autrement dit, la néologie n'est qu'apparemment « intégrale », dans la mesure où elle répond à des besoins référentiels évalués et « saisis » en partie par l'intermédiaire d'habitudes linguistiques préexistantes. Il n'y a donc jamais de création *ex nihilo*.

Si la focalisation référentielle préexiste et pousse à la néologie, les formes linguistiques coexistantes – et surtout les usages qui en sont faits – jouent un rôle structurant dans la nouveauté et le changement (cf. la dialectique entre ancien et nouveau que fait ressortir Humbley 2006). Comme cela a été montré (Guilbert 1975, Humbley 1998), il arrive souvent que la focalisation référentielle conduise au « lancement » de véritables séries de signes nouveaux. On peut voir là l'effet entraînant de la fabrication de signes. La focalisation sur des « objets » de référence spécifiques est directement reliée à l'expérience que les sujets ont de ces réalités, ainsi qu'à leur ancrage dans une communauté. La saillance de telles réalités contribue à l'établissement du potentiel sémantique des signes qui servent à en rendre compte. Le potentiel sémantique associé à des signes usuels est ainsi exploité pour faire référence, dans chacun de leurs emplois, à des réalités particulières, plus ou moins différentes des réalités initialement conçues. Lorsqu'un signe se trouve employé pour parler d'expériences référentielles distinctes mais susceptibles d'être associées à la même idée générale – c'est-à-dire lorsqu'une étendue sémiotique devenue saillante pour des sujets-usagers est employée dans des champs référentiels différents mais fédérés par le même potentiel sémantique –, se forment alors dans leur esprit des impressions significatives distinctes : les sujets ont l'impression que ce qu'ils perçoivent/conçoivent comme une unité du lexique (mot, expression, etc.) comporte plusieurs significations⁷. L'« articulation » – présentée plus haut

7 Cette impression relève d'une représentation de la langue. Elle est renforcée par l'image que propose la lexicographie depuis quelques siècles, qui subdivise formellement le contenu descriptif en entrées, sous-entrées, sens, sous-sens, etc.

de façon séquentielle – entre focalisation référentielle, potentiel sémantique et impressions sémantiques n’a rien de linéaire.

Nous prendrons un exemple pour illustrer ce propos. Dans l’expérience qui consiste à utiliser un presse-agrumes, que l’on soit motivé par un besoin particulier (communiquer à autrui une part de cette expérience, chercher des informations pour changer l’une des pièces de l’instrument en question, etc.), ou que l’on soit motivé par la curiosité intellectuelle, on peut se demander comment s’appelle la partie supérieure qui tourne et, au contact avec un agrume, sert à en extraire le jus. Face au presse-agrumes, une tension référentielle s’est produite, qui constitue le substrat d’une quête dénominate. Sans que l’on ait encore parlé. Il serait réducteur de croire que la focalisation référentielle soit exclusive au seul acte de verbalisation : elle ne s’y limite pas.

1.2. Impressions sémantiques et impressions sémiotiques comme formes de représentations épilinguistiques

La présence de formes linguistiques aboutit à la création de représentations épilinguistiques. Lorsqu’une dénomination a été créée, l’usager qui y a été exposé tend à garder en mémoire l’impression de son existence. La trace qu’une unité linguistique existe dans une langue donnée (donc qu’un potentiel sémantique est exploitable) peut être plus ou moins diffuse dans une communauté. Elle peut aussi être associée à divers types d’unités. Ainsi, les francophones appellent « mot » un certain type d’unité du lexique, unité qui en est le parangon, ce qui explique pourquoi l’on a pu trouver le lexique défini comme « un ensemble de mots ». Les usagers identifient un mot dans un type de segment (ou d’unité signifiante) sur la base d’un certain nombre de caractéristiques, physiques (segment prononçable dans la langue repère, mode de prononciation, longueur, etc.), sémantiques (ancrage dans un référentiel collectif, ou du moins association durable à un type de réalité, conceptualisée de façon homogène / unie) et fonctionnelles (insertion dans des positions syntaxiques identifiées). Ceci n’est pas à proprement parler une définition du « mot » (ces trois caractéristiques, d’ordre phonétique, sémantique et morphosyntaxique, avaient déjà été notées par Meillet⁸). Nous voulons plutôt insister sur le fait qu’un segment de la réalité linguistique est *fait* mot – et perçu comme tel –, tandis qu’un autre segment pourra être considéré comme quasi-mot, c’est-à-dire comme une unité lexicale non prototypique, comme dans le cas des sigles canoniques, épelés / mis en majuscules.

Le caractère impressif des « outils » linguistiques à la disposition des usagers de la langue revêt une importance généralement sous-estimée. Les impressions ont pourtant un effet sur le sens des outils en question. Non

8 « Un mot résulte de l’association d’un sens donné à un ensemble de sons donné susceptible d’un emploi grammatical donné » (Meillet 1913 : 11).

seulement une forme linguistique s'accompagne de la représentation que l'on peut en avoir, mais cette dernière détermine en partie le sens que prend la forme représentée. Aussi, n'est « mot » que ce qui correspond à un certain type d'impression sémiotique, c'est-à-dire à un type particulier de représentation perçue et identifiée comme une forme linguistique intégrée d'une certaine façon au lexique d'une langue. À la périphérie des segments perçus comme des mots se trouvent diverses formes d'expression susceptibles d'accéder au statut d'unité (dont les sigles). Par exemple, entre *(il y avait) quelque chose qui avait l'air délicieux, farci, mais dont je ne sais plus le nom* et *(un) quelque-chose-qui-avait-l'air-délicieux-farci-mais-dont-je-ne-sais-plus-le-nom*, la référence n'est pas présentée sous la même forme : l'article et la présence de traits d'union⁹ qui marquent la seconde séquence ont pour effet de mettre l'accent, formellement, sur l'unité globale de ce « quelque(-)chose ». Présenter ce long assemblage de signes sous une forme unitaire colle davantage à l'expérience relatée. Cela donne ainsi l'impression que l'expérience est saisie comme un tout. On peut à cet égard parler de conformité sémiotique : l'ensemble syntaxiquement substantivé et la conceptualisation unifiée au moyen des traits d'union produisent cette impression de tout unifié. On observe un semblable phénomène d'impression d'unité linguistique dans le pseudo-sigle forgé à des fins humoristiques *LDCDLM* « la drogue c'est d'la merde » (*Actuel*, nov. 1987, cité par Verdelhan-Bourgade 1991 : 74). Autour du mot comme emblème lexicoréférentiel gravitent un certain nombre d'objets lexicaux parfaitement intégrés dans le paysage linguistique, mais qui dans la conscience des sujets de langue se démarquent de l'unité prototypique (le « mot »). Ainsi, par leur apparence, les sigles tendent à être perçus comme des unités distinctes des « mots » proprement dits (voir les résultats de l'enquête réalisée par Lambert 2013). Nous considérons que cette différence d'ordre formel et épilinguistique fait partie de leur signification. Cette différence de nature lexicale a très tôt été remarquée, donnant lieu à des descriptions qui présentent les sigles comme des unités du lexique appartenant à une catégorie à part entière. Les premiers ouvrages offrant une représentation métalinguistique des sigles sont parus dans la première moitié du xx^e siècle¹⁰. Ce genre d'ouvrages – des répertoires lexicographiques généralement spécialisés – n'a cessé depuis d'être productif (p. ex., Candel 1991, Bouscau-Faure 1995, Doppagne 1979/2007, ou, sur un ton plus léger, Cartier 2009). Leur finalité, pratique, consiste à faciliter le décodage de sigles utilisés dans des domaines professionnels.

Plutôt que de figement (lexical / constructionnel) – qui serait une autre façon de dire le passage, diversement emprunté (ou, selon les sujets,

9 À l'oral, l'impression d'unité serait rendue par un débit assez rapide et un rythme qui retient l'attention.

10 Géhénot (1975 : 302-307) en donne des exemples, en français et dans d'autres langues.

jamais emprunté), entre signes à référence unique (plus éphémères) et signes à référence typique (plus réguliers)¹¹ –, il nous paraît plus juste de parler d'*impression*. Tout d'abord, *impression* renvoie au processus ainsi qu'au résultat du processus de formation lexicale conçue comme passage d'une matière à une forme : sont imprimés dans la matière signifiante – et dans l'esprit des usagers – des passages pertinents, c'est-à-dire des passages linguistiques/discursifs qui comportent une certaine valeur référentielle. Mais surtout, le terme *impression* évoque la dimension épilinguistique qui toujours accompagne l'usage de la langue : l'impression en effet est celle d'un ou de plusieurs sujets (cf. *les impressions de voyage, la première impression*). La notion de figement telle qu'elle est en général utilisée permet mal d'appréhender le fait que ces processus de lexicalisation sont relatifs à des expériences toujours diverses et variables, donc qu'il arrive souvent qu'il y ait (sentiment de) « figement » pour un usager là où il y a fantaisie ou nouveauté pour un autre. Les sigles sont intéressants sur le plan perceptuel dans la mesure où ils ne sont pas considérés comme des unités lexicales prototypiques – ce qui est aussi le cas des formules ou des noms de marque et des noms « propres » (p. ex., *HINI, H₂O, Chanel, Moscou*, etc.). Ainsi le sigle en tant que tel donne-t-il l'impression de porter la trace dans sa forme signifiante de la présence d'une séquence dénomminative. On pourrait qualifier ce processus indexical de *référence double* (ou *embrayage ambiréférentiel*)¹².

1.3. Sigles et renforcement de l'accessibilité référentielle à certaines réalités

Le point de vue adopté ici pour étudier la siglaison repose sur une conception dans laquelle la réalité lexicale n'est que l'une des résultantes possibles de foyers d'attention partagés. La focalisation sur un aspect du réel se trouve renforcée par l'usage de signes de tous ordres (incluant des formes de représentations autres que lexicales, comme des schémas, des pictogrammes ou des gestes). De ce point de vue, les sigles viennent augmenter l'attention portée à certaines réalités focalisées au moyen d'actes de référence successifs. Dans le même temps, ils contribuent à imprimer, par la redénomination qu'ils créent, cette focalisation dans l'esprit des usagers. Plutôt que de présenter un type de réalité de référence sous la forme d'un syntagme plus ou moins installé dans l'usage, le recours au sigle court-circuite le registre des signes lexicaux à morphologie « ordinaire ». Ces derniers, que les usagers ont

11 À propos de la différence – graduelle et complexe – entre ces deux types de sigles, voir 2.4.

12 Un relecteur nous indique la parenté de cette notion avec celle de « dénomination oblique » présente dans les travaux de S. Mejri. Voir la définition qu'en donne Mejri (1999 : par. 41) : « une dénomination qui, au lieu de puiser dans le lexique les termes servant à désigner directement les entités dénommées, se sert d'unités lexicales renvoyant à d'autres réalités ».

tendance à qualifier de « mots » ou d'« expressions », sont le plus souvent moins opaques pour qui les reçoit que des suites de caractères issus du code alphanumérique (*a priori*, les caractères *D* ou *P* pris séparément sont bien moins sémantisés en français que les morphèmes *-coup-* ou *-erie*).

Même si son principal lieu de manifestation est le discours, la référence n'est pas un processus exclusivement discursif. Cela implique de sortir le référent du plan physico-essentialiste (ou chosiste) auquel il a longtemps été relégué. Il s'agit de détacher l'analyse de la perspective objectiviste classique, dans laquelle les réalités sont posées *a priori*, comme des évidences. Au contraire, si l'on conçoit la subjectivité et l'intersubjectivité comme des facteurs déterminants du rapport langue-monde, la référence doit être (re)placée au cœur des pratiques linguistiques. Les quelques concepts suivants aident à mieux cerner ce phénomène complexe :

- *l'expérience référentielle* : correspond aux réalités que les sujets ont pris l'habitude de se représenter, qu'ils soient eux-mêmes à l'origine de la référence ou que ce soient d'autres sujets ;
- *l'ancrage référentiel* : correspond à des thèmes suffisamment installés dans l'usage linguistique / dans le référentiel collectif pour que leur présence soit (re)connue ;
- *l'accessibilité référentielle* : correspond à la possibilité, à partir d'un ensemble de formes linguistiques, d'accéder aux référents virtuels qui en constituent le sens ; l'accessibilité référentielle est en partie déterminée par l'expérience référentielle, par la connaissance de la langue¹³, et par ce qu'on appelle traditionnellement des « paramètres contextuels ».

Ainsi, la séquence *AJR* peut ou non être associée à l'expérience référentielle d'un sujet de langue (c'est-à-dire qu'elle peut être présente ou absente de son univers de référence). Selon le lieu, l'époque et l'intérêt des membres des différentes communautés, ce genre de séquence épellative peut renvoyer à des réalités auxquelles il est fait régulièrement référence (ancrage dans un référentiel commun). Comme signe, la séquence *AJR* donne à voir un aspect de la réalité, qui procède d'un certain rapport au monde. Nous faisons l'hypothèse que l'accessibilité des réalités (au moins en partie mentales) que recouvre cette forme réduite¹⁴ et son association à la forme longue dont elle procède (en l'occurrence, *apports journaliers recommandés*) sont en lien direct avec l'expérience qu'ont les sujets de telles réalités ainsi qu'avec

13 En fait, il serait plus juste de dire « par la connaissance de formes linguistiques usuelles », que celles-ci soient identifiées à une norme locale (usages spécifiques à une région, à un groupe de personnes, à une société, etc.), à un usage commun à l'ensemble des locuteurs d'une langue, ou encore à un « repère » mondial : des unités telles que *bus*, *taxi*, *restaurant* ou *hôtel/hotel* sont largement translinguistiques étant donné que l'expérience référentielle à partir de laquelle elles sont abstraites est internationale (ladite expérience va de pair avec l'utilisation de ces formes).

14 Donc l'accès à son *sens*.

l'ancrage de la forme réduite dans les communautés où elle est utilisée. Pour les francophones ayant grandi au Canada (où les indications nutritionnelles des produits commercialisés sont données en français et en anglais), il se peut que la forme *AJR* soit plus opaque que pour des francophones d'ailleurs dans le monde. En effet, dans le même type de « contexte », c'est la dénomination non normative *valeur nutritive* – réduite en *VN* – qui est utilisée (le symétrique en anglais du Canada est *nutrition facts*)¹⁵.

L'accessibilité référentielle se situe en partie en amont d'un discours particulier, puisqu'elle présuppose l'existence *pour les sujets* de réalités de référence¹⁶, réalités notionnelles que d'autres formes de discours – verbales ou non verbales – peuvent avoir exprimées. Si donc les usagers d'une langue peuvent produire des formes en décalage avec des usages établis, 1) ils savent en général ce qu'ils veulent « dire » au moment de les utiliser, 2) les ressources linguistiques qu'ils exploitent ont du sens pour eux. À l'inverse, juger que les usages linguistiques d'une personne ou d'un ensemble de personnes pourraient être erronés procède d'une tendance à la *reductio ad unum*, qui repose sur l'image d'une langue uniforme, absolument figée dans le temps et dans l'espace. Au niveau linguistique, l'accessibilité référentielle passe par l'identification ou par l'accès, donc par la connaissance – parfois vague ou schématique – de formulations qui servent à dire un « segment de réalité » (Kleiber 1997 : 14).

2. Particularités sémiotiques des sigles

Cette section porte sur les principaux éléments qui font la particularité des sigles sur le plan lexical ; y seront présentés : la contrepartie sémantique de leur composition interne, leur association (au moins virtuelle) à une séquence lexicale plus longue et leur degré d'implantation dans des sphères d'usage plus ou moins larges.

2.1. Composition interne et signification des sigles

La singularité matérielle des sigles permet de les identifier assez facilement comme tels. Ils sont en effet composés de caractères alphanumériques¹⁷ (entre 1 et un nombre indéfini, mais limité) : la majorité des sigles en comportent trois ou quatre (Calvet 1980 : 21, Germain et Lapierre 1988 : 72

15 Dans les sites officiels canadiens, comme le site de Santé Canada (<http://www.hc-sc.gc.ca>), on trouve aussi *ANR* (*apports nutritionnels recommandés*) et sa variante *ANREF* (*apports nutritionnels de référence*).

16 Ce que rappelle Kleiber (1997 : 10) dans les termes suivants : « La référence repose cruciallement sur un “axiome d'existence”. »

17 À propos des sigles dits « alphanumériques » en langue de spécialité (génétique), voir Lemaire et Muraille (2012).

ou encore Cusin-Berche 1992 : 126). On retrouve dans la siglaison de noms de personnes la même tendance « morphologique » de longueur : si les sigles issus de ce genre de noms peuvent être composés de deux lettres (p. ex., *Brigitte Bardot* / *BB* ou *Jésus-Christ* / *J.-C.*), ce sont les noms à trois ou quatre composantes qui se prêtent le plus souvent à la siglaison (p. ex., *Bernard-Henri Lévy* / *BHL*, *Jean-Claude Van Damme* / *JCVD*, *Jean-Pierre Papin* / *JPP*, *Pierre Karl Péladeau* / *PKP*, *Patrick Poivre d'Arvor* / *PPDA*).

Il arrive par ailleurs que certains sigles, une fois oralisés, défient les contraintes phonotactiques usuelles du français ; Plénat (1993 : 169) mentionne par exemple le sigle *D.R.L.A.V.* (correspondant de *Documentation et Recherche en Linguistique Allemande, Vincennes*), qui est « souvent prononcé [drlav] », c'est-à-dire suivant le mode acronymique (sans épellation à l'oral). De plus, si les éléments qui servent à former un sigle ne correspondent pas toujours à une unité à forte teneur référentielle (p. ex., le A dans *RAS*, sigle de *Rien à signaler*), la siglaison opère la plupart du temps à partir d'initiales d'unités signifiantes, ce qui n'est pas le cas des abréviations, typiques de l'écrit, qui peuvent être formées à partir de lettres ne représentant pas nécessairement le début d'une unité signifiante (p. ex., *RDV*, pour *rendez-vous*, reste à notre connaissance au stade de l'abréviation écrite ; le sigle correspondant – à l'écrit du moins – est *RV*). Si l'on ne considère que l'aspect matériel de sa composition, la motivation interne d'un sigle est moindre, à l'exception des cas où ses constituants sont très sémantisés (voir ci-dessous). Dans le cas des unités lexicales à formation « ordinaire », deux types de contraintes s'exercent sur les éléments qui les composent : la compatibilité sémantique entre morphèmes (pour des raisons sémantiques, tous les morphèmes ne sont pas combinables) et la position relative des morphèmes les uns par rapport aux autres (certains sont suffixaux, d'autres préfixaux, etc.). En ce qui concerne la composition siglique, ces contraintes sont levées (toutes les lettres de l'alphabet peuvent *a priori* être combinées, sans ordre établi).

La composition formelle des sigles porte en elle la trace d'une référence seconde, qui ouvre sur une forme originelle¹⁸. Cette particularité est partagée avec les autres signes réduits (unités et syntagmes tronqués, mots-valises...). Tandis qu'une forme lexicale non réduite peut évoquer d'autres unités formées à partir des mêmes éléments (motivation morphologique, de type diagrammatique)¹⁹, la morphologie du sigle peut à la fois :

18 Il s'agit là de ce que nous avons pu appeler *dimension autonymique de la référence* (Courbon 2015). Ce type de renvoi infralexical se produit à l'exception des cas où l'apparence siglique n'est pas ou n'est plus perçue (ce qui est certainement plus fréquent à l'oral qu'à l'écrit). Nous remercions ici Marie-Hélène Côté d'avoir attiré notre attention sur le fait que tout sigle n'est pas nécessairement perçu comme sigle à l'oral. Inversement, on trouve parfois des unités lexicales qui, sans résulter d'un processus de siglaison, prennent l'apparence de sigles.

19 Voir à ce sujet Monneret (2003).

- inscrire celui-ci dans des ensembles de signes composés des mêmes éléments porteurs de signification (p. ex. la séquence *AO* est clairement identifiée dans *PAO* ou *MAO* [*publication / musique assistée par ordinateur*]; cf. aussi *F* dans de nombreux sigles français, qui renvoie à un trait d'identification nationale) : lorsqu'un caractère ou une suite de caractères est associé(e) à un concept, il s'agit alors d'un morphème à part entière ;
- et évoquer la présence voilée de signes-mots sous le signe-sigle.

Sur le plan sémantique se pose la question du degré de présence relative de ces signes(-mots) qui se logent sous un sigle (dimension que nous qualifions d'« infralexicale »). Y a-t-il, dans ce type d'embrayage ambiréférentiel, une forme qui, du sigle ou de sa source, a une capacité référentielle plus grande que l'autre ?

Quoi qu'il en soit, la création de sigles manifeste un besoin dénominatif préalable²⁰, qui présuppose l'existence d'un foyer de référence. Cela est flagrant dans le cas de ce que certains auteurs appellent « sigle prédestiné » (Géhénot 1973 : 173) ou « sigle équivoqué » / « sigle à clin d'œil » (Eskénazi 1994 : 54), où, comme pour les acrostiches en poésie, le choix des lettres est guidé par l'existence d'une unité lexicale – le plus souvent un mot – matériellement semblable ou identique : il s'agit d'une formation siglée *ad hoc*, en général par acronymie (p. ex., la revue du *MAUSS* pour *Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales*, en référence à Marcel Mauss, ou *REMEDE* pour *RElais MEDical pour les DELaissés* [*sic*], cité par Mortureux 1994 : 15)²¹. À la différence des autres types de signes, cependant, les sigles reflètent un rapport particulier – peut-être oblique – à un foyer de référence. Leur forme signifiante n'est sans doute pas étrangère à cela. Pour autant, voir dans la source d'un sigle d'abord une séquence de formes linguistiques²² dont le sigle serait le produit relève d'une vision tronquée de la réalité linguistique. La source d'un sigle est en premier lieu le sens associé à l'expérience d'une réalité qui a pu être conçue et exprimée par ailleurs dans des termes plus transparents, c'est-à-dire au moyen d'une combinaison de constituants morphologiques « ordinaires » : c'est d'une part parce que *taxe sur la valeur ajoutée* a eu ou a un sens particulier que le sigle *TVA* a été formé, et d'autre part parce que la référence à ce type de taxe est ancrée dans une communauté indépendamment de l'usage de la dénomination développée, que le sigle correspondant est utilisé.

Intégrer à la dimension structurelle de la signification la part active du sens d'origine référentielle implique de se détacher d'une perspective qui tend à ne considérer que les aspects en lien direct avec la forme physique des

20 Cet aspect avait été mis en relief par Guilbert (1975).

21 Pruvost et Sablayrolles (2012 : 113) relèvent une nette tendance néologique à produire des « sigles homonymes de mots existants » de ce genre.

22 Ladite séquence est nommée diversement (voir 2.2.).

sigles. Cette perspective est le reflet d'une époque à dominante structuraliste. Elle est patente dans le passage suivant de Calvet (1980 : 23) :

« [...] “pour deux raisons” siglé en P.D.R. n'aurait aucune utilité car cette phrase est peu employée²³. Mais alors apparaissent d'autres séquences comme “Vive la France” ou “Entrez sans frapper”, très courantes et pourtant non siglées. Ce qui nous amène à un nouveau seuil d'explication, en fonction de l'économie et de la fréquence, d'une part, en fonction du degré de solidarité des éléments d'un groupe siglable, d'autre part. »

Le degré de solidarité de formes linguistiques est généralement un effet de saillance référentielle, du moins lorsque les formes combinées ne se sont pas vidées complètement du sens référentiel qui a conduit à les combiner. Il peut se trouver corrélé à des réductions et en renforcer l'usage. Toutefois, le considérer comme une cause première pose problème. La signification ne naît pas des formes linguistiques mais de ce qui conduit à les créer et pousse à les utiliser.

2.2. Comment nomme-t-on le syntagme à l'origine des sigles ?

Forme longue, syntagme source, séquence développée..., les appellations se multiplient, y compris dans ces lignes, pour parler de cette suite d'unités lexicales qui a servi à former la face matérielle d'un sigle. Nous présentons ici par ordre chronologique une liste non exhaustive de quelques-unes des appellations que l'on rencontre pour parler de la séquence associée à un sigle : « acronym's etymon » (Algeo 1975 : 223), « unité longue » (Trescases 1976 : 709), « le groupe de mots qui lui donne naissance (et que nous appellerons désormais *source*) », « phrase source », « étymon » (Calvet 1980 : 15, 80), « synthème discontinu d'usage courant et spécifique » (Germain et Lapierre 1988 : 67), « des séquences de mots » (Agron 1990 : 182), « dénomination phraséologique », « composé lourd » (Clas 1990 : 149, 150), « explicitation » (dans une autre langue, par exemple) et « unité [linguistique] siglée » (Depecker 1990), « syntagme nominal » (Nakos 1990 : 413), « dénomination source » ou « syntagme source » (Cusin-Berche 1992 : 134, 145), « underlying phrase » ou « underlying syntagm » (Rodríguez-González 1993 : 275, 282), « signe en plein », « désignation officielle », « désignation en plein », « désignation analytique, non notoire », « étymon », « corrélatif », « signe analytique », « base », « corrélatif en plein », « étymologie » (Eskénazi 1994 : 40, 41, 42, 60, 69, 76, 78, 83, 90), « forme longue développée » (Monnier 1994 : 97), « séquence de

23 En fait, on peut tout à faire concevoir divers « contextes » dans lesquels *P.D.R.* pourrait réduire la séquence « pour deux raisons ». Par exemple, la forme *P.D.R.* pourrait être utilisée de façon cryptique par des élèves complices en référence à un enseignant dont « pour deux raisons » serait le tic de langage. Ce *P.D.R.*-ci serait aujourd'hui renforcé par le *PDR* du langage texto, inexistant lors de la parution du « Que sais-je ? » de Calvet sur les sigles.

base » (Mortureux 1994 : 15), « développement » ou « expansion du sigle » (Tolédano 1995 : 66), « forme développée » (Cabré 1998 : 188), « formation lexicale composée », « source » (Percebois 2001 : 632, 641), « forme longue », « forme développée » (Dufour 2011 : 77, 82), « source » (Lambert 2012 : 182). La formule la plus originale est sans doute celle qu'utilise Redard (1958 : 588) lorsqu'il définit les sigles comme des « capitales de mots guillotinés ».

2.3. *Le sigle : un « monstre²⁴ » à deux têtes ?*

On a vu que dans le cas des sigles, les formulations prennent ou ont pris (au moins) deux formes : (au moins) une forme construite selon une combinatoire morphologique « ordinaire » (forme originelle) et une forme réduite. La forme réduite se présente typiquement à l'oral sous l'aspect d'une séquence de lettres épelées, parfois combinées à des chiffres (p. ex. *3D* – plutôt que *TD* – comme forme réduite de *trois dimensions*). Cette forme caractéristique est généralement perçue et interprétée par les usagers comme le résultat d'une réduction, qui suppose l'existence d'une autre forme lexicale, latente et parfois virtuelle. Si *GRC* (au Canada) ou *GRA* (à Rome) ne sont associés à aucune réalité identifiable pour un certain nombre de francophones, il n'en reste pas moins que leur aspect les présente comme des réductions²⁵. Les sujets n'ont donc pas besoin de connaître le sens d'un sigle pour déduire de sa forme externe qu'elle résulte de la réduction d'une « séquence » ou d'une « unité polylexicale » (Mejri 2004). Il n'est pas rare en effet qu'une forme réduite soit comprise et employée sans que les sujets puissent identifier de forme longue qui lui corresponde. Cela a été démontré par les résultats de diverses enquêtes par questionnaires (voir, entre autres, Calvet 1980, Bensoussan et Cordonnier 2011, Lambert 2012, 2013).

Différentes raisons peuvent expliquer que la forme longue « originelle » de certains sigles reste inconnue dans l'usage ordinaire :

- 1) la forme originelle de sigles empruntés, comme *MP3*, *DVD*, *SMS* ou *USB*, à la fois technique et exolingue, relève généralement d'une connaissance apprise (elle n'est pas inscrite dans une pratique effective qui consisterait à faire usage de la forme longue régulièrement pour parler des réalités que le sigle sert à concevoir/dénommer) ;
- 2) la forme originelle de certains sigles, bien qu'endolingue, peut aussi correspondre à une dénomination ancienne sortie des usages d'une communauté (p. ex., les formes originelles de *CGT* et de *PMU* ne sont pas usuelles aujourd'hui), ou bien à un terme connu des seuls experts

24 Le terme est employé par Mortureux (1994 : 24).

25 Cela rejoint en partie l'analyse de Mortureux (*Ibid.* : 12), selon laquelle les sigles sont le « produit d'une procédure écrite de formation de termes, *fondée sur la perception de la structure de leur signifiant graphique* » (italique rajoutée).

d'un domaine (p. ex., les formes longues qui correspondent à *TD* [type de cours dans le milieu universitaire français], à *PVC* ou à *TEP*).

Dans le cas des « sigles équivoqués » (p. ex., *SAVA* pour *Service d'adaptation à la vie active*), les opérations de sélection lexicale et de formation néologique ne sont pas successives, mais simultanées, voire inversées : un segment de discours est forgé de toutes pièces, pour motiver un sigle/acronyme ; celui-ci est en fait créé sur la base d'une ressemblance formelle avec un signe existant qui exprime un aspect de la réalité considérée. Le caractère (pré-)formé du fameux « syntagme source » doit être remis en question. À quelques exceptions près, une séquence linguistique a servi de base matérielle à la siglaison. Il semble toutefois impossible, à partir de l'idée qu'existe une telle séquence, de déduire *a priori* quelque chose quant au caractère lexical, usuel de cette base syntagmatique. Elle peut n'avoir eu qu'une existence éphémère ou lointaine (cas des sigles empruntés), ou au contraire être inscrite durablement dans les pratiques lexicales d'une communauté. L'origine est toutefois la même : dire une réalité d'une façon « lapidaire » (Percebois 2001).

Comme pour le reste des composantes lexicales à forte teneur référentielle, comprendre un sigle signifie notamment pour un sujet être en mesure de l'inscrire dans un réseau de relations d'association avec d'autres réalités. Par exemple, dans l'usage ordinaire contemporain du français *la TVQ* et *un SDF* renvoient respectivement à un type de taxe, au Québec, et à un type de personne, en France, de même que *la Maison Blanche* renvoie à une institution et *un rouge-gorge* à un type d'oiseau. La particularité des sigles tient au fait qu'ils portent en eux l'impression d'être des signes de second ordre, c'est-à-dire des signes qui renvoient à d'autres signes qui eux-mêmes seraient embrayés dans des réalités référentielles.

Le schéma suivant présente, selon l'optique traditionnelle (triangle sémiotique), l'inscription primordiale de cette relation unissant un sigle à la forme longue correspondante, qui en déterminerait la signification (structuellement et référentiellement).

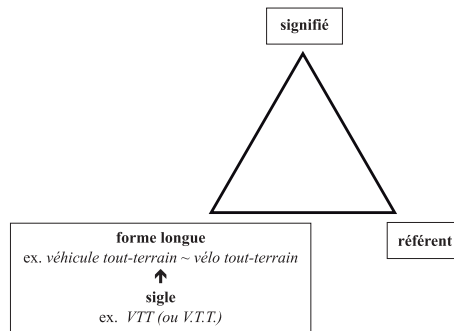


Fig. 1. Représentation traditionnelle de la signification d'un sigle par l'intermédiaire de sa forme source

Ce genre de représentation pose divers problèmes. Qu'en est-il lorsque la forme longue est inexistante ou n'est connue que de façon approximative? Plus généralement, quel est le statut lexical de cette forme? Lorsque Guilbert apparente la siglaison à ce qu'il nomme une « réduction des unités syntagmatiques » (*Ibid.* : 269 et suiv.), autrement dit une forme de « réduction de signes » (Courbon 2015), on est en droit de se demander dans quelle mesure la séquence originelle est unifiée (sous-entendu : à partir d'un référent focalisé). Quel est par ailleurs le statut du sigle au sein du lexique? Comment considérer la relation sigle / forme longue correspondante lorsqu'il y a autonomie sémantique manifeste du sigle par rapport à sa « source » lexicale? Quelle est la place de la référence par rapport, d'une part, à la forme longue et à la forme réduite, et, d'autre part, par rapport au signifié (dans l'hypothèse, fragile, qu'il n'y ait qu'un signifié)? Nous proposons dans cet article quelques éléments de réponse à ces questions.

2.4. *Sigles de circonstances et sigles d'usage*

Suivant les conclusions de Calvet (1980), nous considérons les sigles comme des signes à part entière (principe d'« autonomie »). Il convient toutefois de distinguer deux statuts que ces unités peuvent prendre : le statut de sigles réguliers (ou sigles d'usage), plus autonomes sur le plan lexical, et le statut de sigles passagers (ou sigles de circonstances), dont la fonction est d'abord abrégative (sur l'emploi du terme *abréviation*, voir Courbon 2015 : 182-183). Ces derniers sont contextuellement subordonnés à la séquence qu'ils servent à abrégier²⁶. Selon les habitudes référentielles et le savoir lexical des usagers, un sigle peut facilement changer de statut. De plus, la même forme peut être une abréviation ponctuelle pour certaines personnes, et un sigle d'usage pour d'autres. Ce qui pousse l'auteur d'un texte à créer un sigle de circonstances est en général la récurrence d'un syntagme dénominatif. Si la fonction économique prend alors le dessus, le motif de siglaison n'est pas moins référentiel que pour les sigles d'usage, mais dans le premier cas la portée référentielle ne dépasse pas les limites d'un texte. Ce qui était sigle abrégatif peut toutefois s'étendre à un domaine, voire dépasser les frontières d'un domaine pour être diffusé dans l'usage le plus courant (p. ex. *ADN*). Le sigle, d'abrégatif, accède alors au statut de dénomination, au sens que Kleiber (1984) donne à ce terme : il est en usage régulier. Qu'il ait le statut de sigle d'usage ou celui de sigle de circonstances, un sigle reste une forme réduite, qui porte dans son sémantisme – et d'abord dans son signifiant – la trace d'une réduction. Dans les deux cas, le sigle dit le monde (il présente un

26 Percebois (2001 : 632) considère que « [l]e sigle créé pour les besoins d'un seul et unique document constitue [...] un cas particulier » comme « une convention entre le lecteur et [le rédacteur du texte] » ; voir aussi Lambert (2013), qui traite ce genre de sigles dans une catégorie à part.

aspect / un élément de la réalité) de façon différente de la séquence qui est à l'origine de sa forme matérielle. L'« étymon » – s'il est accessible – offre une description analytique, dont la forme peut bien souvent alterner entre dénomination et désignation. D'une part, le fait qu'une séquence à morphologie « ordinaire » ait été siglée indique qu'il y a (ou qu'il y a eu) focalisation référentielle à partir ou à travers celle-ci, ce qui tend à donner l'impression qu'elle a (ou a pu avoir) un statut dénominatif, c'est-à-dire que la combinaison de formes siglée a pu jouer comme une « appellation » à part entière. D'autre part, la séquence (vue comme) « source » est en général formée selon un mode de signification ordinaire : il comporte des morphèmes, des « mots », voire un énoncé au complet. Cela contribue au caractère potentiellement plus descriptif de la séquence : chacune des composantes contribue à présenter des aspects de la réalité. Ainsi, dans *Bazar de l'Hôtel de ville* (nom d'une enseigne commerciale, siglé en *BHV*), on a certes le nom d'un magasin – lecture dénominative d'un usage en vigueur dans une partie de la population francophone –, mais ce nom présente aussi les unités *bazar*, *de*, *l'* et *hôtel de ville*, qui identifient un type de référent et un lieu originels (lecture désignative). Le double niveau de lecture de la séquence originelle combine deux types de référence : référence globale d'une part (une séquence identifiée comme un tout donne l'impression de dire [l'expérience d']une réalité à part entière), et d'autre part référence interne à la séquence ou ensemble de références locales (les unités qui composent la séquence, par leur signification, supposent chacune une référence particulière).

Le sigle d'usage se distingue du sigle de circonstances par le statut supposé de la réalité à laquelle il sert à référer : son référent est un objet régulièrement focalisé vu à travers un référentiel existant.

De l'ensemble des particularités présentées jusqu'à présent, nous pouvons déduire que la siglaison n'est pas un processus strictement formel, mais qu'il s'agit d'un mode de signification. Dans la section suivante, nous présenterons de façon (très) synthétique quelques fruits de l'observation que nous avons menée à partir de plusieurs milliers d'occurrences de sigles (une vingtaine) dans des articles de la presse quotidienne française et québécoise sur une période de 25 ans (1987-2012).

3. Quelques sigles et séquence(s) correspondante(s) en corpus (1987-2012)

« They [acronyms] are secret passwords by which the user can identify himself as one of the ingroup. They are playthings for the poet, icons for the mystic, tools for the bureaucrat, and data for the linguist. » (Algeo 1975 : 232)

3.1. Sigles sélectionnés

Dix-huit sigles d'usage distribués dans deux régions de la francophonie (France et Québec) ont été examinés. À l'exception d'*ARN*, traité de pair avec *ADN*, ces sigles sont diffusés dans l'usage général. En voici la liste : *ABS*, *ADN / ARN*, *ADSL*, *ARTT / RTT*, *BCBG*, *BD*, *CB*, *CD-ROM*, *CHSLD*, *CLSC*, *CPE*, *CRS*, *FAQ*, *HLM*, *USB* et *VTT*. Cet ensemble a été établi à partir d'une première liste d'une centaine de sigles courants répertoriés dans la lexicographie générale du français (*Nouveau Petit Robert*, *Usito*) à partir de laquelle un nombre réduit de sigles a été retenu suivant divers critères : nouveauté ou ancienneté du sigle, « durée de vie », présence / absence de la séquence longue correspondante dans l'usage contemporain du français, origine étrangère / francisation de cette forme. Pour connaître le nombre d'occurrences de ces sigles et des séquences correspondantes dans le corpus, les lecteurs pourront se reporter au tableau qui figure en annexe.

3.2. Démarche

Les sigles et les principales formes longues correspondantes ont été relevés dans deux quotidiens de presse générale, l'un français (*Le Monde*), l'autre québécois (*Le Devoir*), pour les années 1987 (*Le Monde* seulement), 1992, 2002 et 2012²⁷. Plusieurs milliers d'occurrences en contexte des sigles et des formes longues correspondantes ont été examinées d'un point de vue sémantique (p. ex., plus de mille occurrences de *BD*, *bédé[s]* et *bande[s] dessinée[s]* ont été observées en corpus). Les fréquences dégagées du corpus ont une valeur indicative, relative au genre journalistique.

3.3. Aperçu des observations (détail)

Une analyse de chaque sigle et de sa/ses formes longues correspondantes, ainsi que de leurs valeurs sémantiques respectives pourrait être faite, mais ce n'est pas l'objectif premier de cet article. Nous nous contenterons de quelques observations.

3.3.1. Formes plurivoques en corpus

Les formes *ABS*, *CB*, *CPE*, *FAQ* et *VTT* sont plurivoques à travers le corpus. Elles se distribuent respectivement :

- dans le domaine de l'automobile (système de freinage : *anti-lock braking system* ou *anti-lock brake system* sont absentes du corpus)

27 Par commodité, la référence au *Monde* est abrégée en M, et la référence au *Devoir* en D. Nous faisons suivre ces lettres des deux derniers chiffres de l'année d'édition du quotidien (p. ex., D02 ou M87).

- et dans le domaine juridique (type de délit en France : *abus de biens sociaux* / *abus de bien social*; le ratio sigle/forme longue est de 1 à 8 ou 10 dans M02 et M12);
- dans le domaine bancaire (*carte bancaire* et *carte bleue*, en France dans ce dernier cas), et, dans une moindre mesure, dans le domaine de la communication par radio (*citizen band* est absente du corpus);
 - dans le domaine préscolaire (*centre(s) de la petite enfance*, au Québec), dans le domaine scolaire (*conseiller principal d'éducation* et la forme féminine correspondante, en France) et dans le domaine juridique (*contrat première embauche*, en France);
 - dans le domaine de l'informatique (*frequently asked questions* et la forme francisée *foire aux questions*) et dans le domaine socioculturel (*femmes autochtones du Québec*, au Québec);
 - dans le domaine du cyclisme (*vélo tout terrain*, en France) et dans celui des véhicules motorisés (*véhicule tout terrain*, au Québec).

3.3.2. Formes univoques en corpus

Bien que potentiellement polysémiques, les formes *ADN* / *ARN*, *ARTT* / *RTT*, *BD*, *CD-ROM*, *CHSLD*, *CLSC*, *CRS*, *HLM*, *USB* sont univoques :

- *ADN* (*acide désoxyribonucléique*, très rare dans le corpus) se distingue remarquablement d'*ARN* (*acide ribonucléique*; *idem*) par l'évolution de ses significations, évolution qui révèle la constitution d'un potentiel sémantique (hyper)productif; le sigle *ADN* prend le sens plus large de « propriété(s) identitaire(s) à caractère déterminant » (cf. *c'est dans ses gènes*); on parle d'*ADN Pixar* (M12) ou de l'*ADN d'une compagnie* (D12);
- *ADSL* (*asymmetric digital subscriber line*, absente du corpus) est employé en France : il renvoie à une réalité très valorisée dans M02, devenue marginale dans M12;
- *ARTT* / *RTT* (*aménagement / réduction du temps de travail*, en France) suivent la publication de projets de lois et leur application dans les milieux professionnels;
- *BCBG* (*bon chic bon genre*) est peu utilisé dans la presse; l'usage du sigle au sens détourné (*beau cul*, *belle gueule*, aucune occurrence) n'est pas attesté (sérieux du genre journalistique); les occurrences de *BCBG* dans M se rapportent surtout à des personnes, un style ou des accessoires, tandis que dans D, une part importante des occurrences se rapporte à des établissements ou à des collectifs (p. ex., *casinos / microbrasserie BCBG*);
- *BD* (*bande[s] dessinée[s]*) présente une différence entre la France et le Québec : dans M, le sigle devient majoritaire par rapport à la forme longue à partir de 1992, tandis que dans D, le sigle est nettement

- minoritaire sur toute la période (on utilise aussi de façon croissante la forme *bédé[s]* dans la presse québécoise);
- *CD-ROM* (*compact disc(-)read only memory*, 1 seule occurrence, dans M87) se trouve aussi transcrit *céderom(s)*; c'est sous cette forme néologique que se présentent la plupart des occurrences de ce sigle en 2002 (avant que sa fréquence ne diminue);
 - *CHSLD* (*centre[s] d'hébergement et de soins de longue durée*, au Québec) présente un rapport sigle/forme longue d'environ 9/10 dans D02 et D12;
 - *CLSC* (*centre local des services communautaires*, au Québec) reflète une banalisation de la réalité correspondante; la forme longue associée n'est présente qu'une fois dans D;
 - *CRS* (*compagnie républicaine de sécurité*, en France) est beaucoup plus fréquent que son syntagme originel; dans l'ensemble du corpus, la majorité des emplois de ce sigle renvoient aux membres de la compagnie, et non à la compagnie;
 - *HLM* (*habitation[s] à loyer modéré* [France] ou *modique* [Québec]) suit dans sa courbe de fréquence la médiatisation de plans sociaux; le syntagme *un HLM* prime dans l'usage québécois, tandis que ce n'est que dans M12 que l'usage au féminin est supplanté²⁸;
 - *USB* (*universal serial bus*, absente du corpus) est beaucoup plus fréquent dans D02 que dans M02 (rapport de 10 à 1); la fréquence s'inverse en 2012; plus des deux tiers des occurrences d'*USB* dans M12 et D12 entrent en combinaison avec *clé(s)*.

À l'exception de *CD-ROM*, présent dès M87, il faut attendre l'année 2002 pour relever des occurrences des sigles du domaine de l'informatique (*ADSL*, *FAQ*, *USB*). Des raisons référentielles évidentes expliquent cela. On observe aussi, à travers ce champ thématique de sigles, des phénomènes de désuétude, en lien avec les progrès technologiques, donc avec l'obsolescence de certains outils.

3.4. Bilan des observations sur corpus

L'examen de cet ensemble de sigles et des séquences qui leur sont éventuellement associées a révélé ou confirmé les éléments suivants :

- 1) la diffusion des usages de sigles est très variable : une occurrence de *CRS* abrège *Croissant rouge syrien*, tandis que 730 occurrences servent à faire référence au corps de la police française, ce qui indique que l'usage hexagonal est plus fortement ancré sur le plan référentiel;

28 Il semblerait que cette masculinisation du genre de *HLM* soit relativement ancienne, y compris en France : Tolédano (1995 : 63) cite par exemple la description présentée dans l'édition de 1987 du *Grand Robert* : « n. m. ou (plus correct) n. f. » (sous H.L.M.).

- 2) quant à la relation sigle / forme longue,
 1. un sigle peut être employé régulièrement sans que la séquence à l'origine de sa forme matérielle soit « vraiment » utilisée (p. ex., *ABS* [automobile], *ADSL*, *CHSLD*, *CLSC* ou *USB*);
 2. lorsqu'elle est peu employée, la séquence correspondant *a priori* à un sigle peut prendre des formes variables (p. ex., *ARTT* se décline sous diverses formes dans *Le Monde* : *aménagement-réduction du temps de travail*, *aménagement ou réduction du temps de travail*, mais aussi *accord sur la réduction du temps de travail*);
 3. la séquence d'origine d'un sigle courant peut disparaître (p. ex., *acide désoxyribonucléique*); la relation sémantique sigle / séquence originelle tend alors à être rompue (p. ex. *ADN* et *CRS*);
 4. l'usage similaire d'un sigle à travers la francophonie peut être associé à des composantes différentes (p. ex., *HLM*, associé officiellement au syntagme *habitation à loyer modique* au Québec, et, en France, à *habitation à loyer modéré* : « officiellement », car *HLM* est davantage relié à *logement*, à *immeuble* ou à *bâtiment*);
 5. une même forme de sigle peut être associée à des séquences lexicales qui diffèrent soit totalement (p. ex. *CPE*), soit partiellement (p. ex. *VTT*);
- 3) le sigle ne comporte pas la même signification que la séquence qui lui est ou a pu lui être associée, ce que révèlent notamment...
 1. la production de combinaisons « étymologiquement » redondantes telles que *système de freins/freinage ABS*, *ligne ADSL* ou *compagnie de CRS*, toutes relevées dans des articles du *Monde*;
 2. l'utilisation ponctuelle de la séquence développée pour faciliter le « décodage » du sigle; cette séquence – plus descriptive que le sigle – donne souvent une impression de plus grande officialité (p. ex., *compagnies républicaines de sécurité* est employé dans des contextes plus formels que *CRS* dans son usage le plus courant; la différence sémantique entre ces deux formes accroît la distribution diaphasique);
 3. la moindre transparence morphologique du sigle, qui offre en général une représentation plus abstraite que le syntagme correspondant (p. ex., *ABS* neutralise la différence en nombre entre *abus de bien social* et *abus de biens sociaux*);
 - étant donné sa forme matérielle, le sigle ne comporte généralement pas de marque explicite de genre ou de nombre : ce marquage passe par l'intermédiaire de l'« accord » des déterminants, pronoms ou adjectifs; cette forme d'abstraction facilite la déclinaison en genre ou en nombre (p. ex., *CPE* dans son sens scolaire, *CRS* et *HLM* connaissent une variation en nombre et en genre : hérité du genre du premier constituant de la séquence

d'origine, l'usage du féminin pour *CRS* ou pour *HLM* diminue au profit du masculin, changement de genre qui indique l'entrée de ces sigles dans des paradigmes au sein desquels le genre latent dominant²⁹ est masculin [cf. *policier, agent, homme; logement, bâtiment* ou *immeuble*]);

- la moindre inscription morphologique de la forme signifiante du sigle permet à ce type d'unités de circuler facilement d'une langue à l'autre (p. ex., *ABS, ADSL, CB* [radio], *CD-ROM, FAQ* et *USB*);

- 4) la signification d'un sigle peut changer à travers le temps
 1. le changement sémantique diachronique accompagne l'évolution des pratiques référentielles : le glissement du sens strictement génétique d'*ADN*, utilisé par les spécialistes, vers un sens lié à l'identité d'une personne, d'un groupe de personnes, voire de réalités non humaines, suit l'évolution des référents typiquement associés à l'usage de la forme *ADN* (le contexte médico-légal semble être un intermédiaire); de même, l'utilisation des clés *USB* comme supports de stockage de données numériques explique que l'unité *USB* soit en 2012 surtout associée à la sauvegarde des données (cf. la combinaison *clé USB*, réduite en *clé*; *USB* était d'abord combiné à des formes qui faisaient référence à un type de branchement);
 2. le changement de sens contribue à l'éloignement sémantique entre le sigle et la séquence originelle : par exemple, on ne rencontre pas la combinaison *l'acide désoxyribonucléique de + nom* d'une entreprise (usage contemporain d'*ADN*); *10 CRS* et *10 compagnies républicaines de sécurité* ne font pas non plus référence aux mêmes réalités (l'usage quasi exclusif de *CRS* fait aujourd'hui référence à un policier, tandis qu'une compagnie républicaine de sécurité est un corps de police composé de plus d'une centaine de *CRS*);
- 5) les sigles présentent une diversité sémantique diatopique et diaphasique; pour des raisons d'ancrage référentiel, l'usage de nombreux sigles est restreint à un groupe linguistique limité
 1. diversité sémantique diatopique : du fait de la référence qui les motive, certains sigles sont spécifiques à une région de la francophonie (p. ex., *CRS* ou *CHSLD* et *CLSC* se rapportent toujours, respectivement, à des réalités françaises ou à des réalités québécoises). La divergence diatopique repose sur le sens associé à l'usage qui est fait du sigle. Par exemple, *CPE* s'inscrit régulièrement dans trois champs référentiels : l'institution scolaire française,

29 Voir Courbon (à paraître). En ce qui concerne le changement de genre de *HLM*, voir les observations de Calvet (1980 : 97-98), ainsi que celles de Kelemen (1996 : 54).

un projet de loi relatif à l'emploi des jeunes en France, et un type d'établissement québécois où sont offerts des services de garderie. Ces champs référentiels sont trop disjoints pour que l'on puisse sentir une quelconque polysémie de la forme *CPE*. En revanche, l'appartenance de leurs usages à un même champ référentiel peut donner l'impression que *CRS* ou *ADN* sont polysémiques; l'un des constituants de la séquence originelle peut différer entre le Québec et la France (p. ex., le M de *HLM*; le V de *VTT*);

2. diversité sémantique diaphasique : la différence entre usage formel et usage informel d'un sigle semble être cohérente avec le fait que la forme longue comporte souvent un caractère plus officiel (la dénomination source « fait » plus sérieux); utilisé plus près de sa « source » qu'à l'ordinaire, un sigle prend une valeur plus formelle (p. ex. les emplois au féminin de *CRS* dans le corpus [cf., traditionnellement, *garde républicaine*]).

Ces observations faites, nous allons revenir plus en détail sur des aspects qui définissent les sigles dans leur spécificité.

4. Appartenance des sigles au paysage linguistique et culturel contemporain

Depuis le xx^e siècle, le procédé de création de sigles connaît un succès sans précédent. Sur 25 exemples de néologismes que mentionnent Pruvost et Sablayrolles (2012) à la page 7, 11 sont des sigles ou des unités lexicales dérivées de sigles ou apparentées. Ces unités constituent aussi des bases lexicogénétiques d'un nouveau genre, qui s'intègrent au lexique de diverses façons. Sur le plan sémantique, la brièveté et l'opacité relative des sigles sur le plan morphologique favorisent la création de représentations synthétiques. Nous reviendrons sur la nature des relations entre un sigle et son « étymon » et essaierons de définir la particularité de cette forme, avant de proposer une définition du sigle.

4.1. Intégration des sigles au lexique et ancrage référentiel

Comme pour toute unité du lexique, l'intégration des sigles se fait sous forme syntagmatique (p. ex., *connexion ADSL*, *port* ou *clé USB*) et associative (p. ex., lien entre *ADSL* et *haut débit*, *bas débit*, *câble*, *modem*, *fibres*, etc.). Au moment de leur création et au cours de leur diffusion, les sigles se placent en relation avec d'autres signes, sur le plan sémantique et physique. Eskénazi (1994 : 63) mentionne ainsi le cas d'*ADFP* (« Alliance des Français pour le progrès »), formé en incluant la préposition *des*, afin d'« éviter [r] l'homonymie gênante avec AFP ». Certains sigles peuvent être

remplacés à cause des associations malheureuses que leur forme évoque. Rodríguez-González (1993 : 283) note un cas singulier, un soir d'élections, à la télévision : « it sounded hilarious to hear the newscaster pronounce over and over again UL /u-éle/ [Unión Liberal], due to its homophony with huele "it smells". [...] after the elections, the party became PL (Partido Liberal). »

La focalisation référentielle conduit les sigles à servir de bases de formation lexicale (p. ex., *BD* / *bédé* et *OPA* donnent *bédéiste* et *opéable*). La « maniabilité » de leur forme matérielle les rend aussi plus malléables sur le plan conceptuel que la ou les séquences qui ont servi à les produire. Par exemple, l'année de la « crise du CPE » (2006) on relève *anti-CPE* dans 201 articles, et *anti-contrat première embauche* dans seulement 11 articles (946 articles comportaient le sigle, 575 la forme longue). En revanche, la fréquence de combinaisons au niveau non plus morphologique mais syntaxique (p. ex. *contre* ou *pour le CPE*, *crise du CPE*) est équivalente, l'année suivante (M07), à celle des combinaisons correspondantes avec la forme longue.

On considère ici que la lexicalisation d'un sigle a lieu dès lors qu'il sert à faire référence à des réalités relativement stables dans la mémoire d'un certain nombre d'utilisateurs. Le temps nécessaire à sa mémorisation est parfois très court. Le circuit médiatique tend à accélérer le processus (p. ex., *CPE* a rapidement supplanté la forme originelle *contrat première embauche*). À l'instar des autres unités du lexique, l'ancrage référentiel facilite l'intégration des sigles (sur le plan constructionnel, par leur productivité, comme sur le plan associatif et combinatoire). Toutefois, le fait qu'un sigle soit productif – fait considéré dans certaines études comme un critère de lexicalisation – n'indique rien d'autre que la réalisation d'une possibilité de développement formel, qui pour nombre d'unités du lexique n'est pas exploitée. La présence ou l'absence de formes dérivées ou composées est en partie indépendante de l'ancrage référentiel de quelque signe que ce soit (sigle, néologisme endogène non siglique, emprunt, nom propre...). La formation de nouvelles unités ne fait que révéler la création ou le déplacement de foyers référentiels. L'important n'est pas qu'un signe serve de base de construction, mais qu'il puisse l'être ou le devenir. N'envisager la lexicalisation qu'en termes morphologiques repose sur une conception formaliste des faits linguistiques, qui tend à réduire le lexique à un ensemble composé de « mots »-formes morphologiquement productifs. L'identification d'unités linguistiques comme des « mots » procède d'un jugement épilinguistique que portent, d'abord, les usagers (formes d'impression sémiotique, voir 1.2.). Or, les composantes du lexique dépassent, par leur diversité et leur hétérogénéité, l'unité « mot » prototypique : l'éventail va des éléments de formation, voire du matériau formable, aux séquences constituées de plusieurs unités dénominatives, en passant par divers types d'unités telles que les noms propres ou les hybrides polysémiotiques (des syntagmes combinant p. ex. verbal et non verbal, comme *j'♥ NY*).

L'utilisation de sigles, orientée par les références successives, détermine et renforce leur intégration effective aux habitudes lexicales, c'est-à-dire à diverses autres formes d'accès au réel par l'intermédiaire de la parole. Par leur apparence relativement opaque, ils témoignent du fait que l'unité sémiotique est d'abord saisie dans la virtualité de son intégrabilité à des ensembles linguistiques divers.

4.2. L'opacité relative des sigles : un frein à l'interprétation ou un catalyseur de représentations ?

« Un sigle est opaque, tous les néologismes le sont, mais on pense plus facilement à expliquer à ses lecteurs un néologisme "ordinaire". » (Agron 1990 : 168)

Le propos qui précède confirme l'impression que le sigle sort de l'ordinaire sémiotique. Cet écart tient notamment au fait qu'un sigle est composé d'éléments qui n'ont généralement pas une valeur de morphèmes réguliers (voir 2.1.). Ces éléments sont effet le plus souvent des lettres, dont la signification est particulière à un sigle, et plus rarement à un ensemble de sigles (paradigme lexical). Les caractères alphabétiques peuvent prendre une signification déterminée par le contexte d'utilisation des sigles qu'ils servent à former. La lettre de l'alphabet, comme le nom propre, renferme une capacité référentielle telle que son inscription syntagmatique est en général nécessaire pour qui veut en retrouver le sens (perspective interprétative). La faible transparence de la forme codée du sigle tend à limiter la récursivité de l'interprétation : si l'on peut s'interroger sur les unités cachées sous les éléments qui le composent, il est évident que ces derniers ne sont pas aussi signifiants que la plupart des éléments de formation lexicale « ordinaires ». On a affaire à une forme de sous-détermination sémantique (ou à une moindre profondeur conceptuelle), qui fait du sigle en circulation un excellent catalyseur de représentations. On pourrait à cet égard parler de « signifiant vitreux » : on ne comprend ce à quoi il permet de faire référence qu'à partir du moment où l'objet est clairement focalisé – quand la référence se profile derrière la vitre –, ou lorsque la séquence originelle est explicitée – quand elle se reflète dans la vitre.

La morphologie des sigles comporte un caractère fulgurant, à l'instar d'un matricule pour désigner une personne (à une autre échelle, bien entendu). Le sigle exprime une réalité d'un coup, abruptement. Il le fait avec d'autant plus de facilité qu'en même temps qu'il permet de dire, il masque (cf. la dimension gématrique mentionnée par Calvet 1980). L'impression de codage qui le caractérise explique notamment qu'il serve à dire l'interdit. Comme le remarque Dufour (2011 : 85), le sigle a un « pouvoir opacifiant ». Parler de *MST/MTS* (pour *maladie.s sexuellement <> transmissible.s*), de *PMA* (pour *pays les moins avancés*), de *PMR* (pour *personnes à mobilité réduite*) ou de *PVD* (pour *pays en voie de développement*), c'est dire sous

forme opaque (voir Calvet 1996). Quand ni l'usage d'un sigle ni l'origine de ses constituants alphanumériques ne sont connus, on peut alors parler de verre opaque. À l'image d'un miroir sans tain, on sait toujours, cependant, que le sigle sert à faire référence à (l'idée de) quelque chose ; son usage présuppose que ce « quelque chose » a une existence en dehors de la langue (voir Kleiber 1997 : 10). Bensoussan et Cordonnier (2011 : 114) montrent ainsi que l'usage de sigles, l'accès à du sens siglé implique « l'existence d'un savoir constitué, d'un “donné” clairement établi et délimité » que les personnes impliquées doivent s'approprier et représenter.

La réduction matérielle se corrèle d'une réduction de sens, voire d'une réduction conceptuelle (réduction cognitive et herméneutique). L'interprétation est court-circuitée, la voie habituelle d'accès au sens détournée. Par les formes auxquelles elle aboutit, la siglaison produit une impression sémiotique spécifique : l'unité formelle du sigle donne l'impression de « capter » une unité du réel. L'impression que ce fragment de réel auquel il est fait référence existe de façon unifiée est produite par l'existence supposée d'un référent primitif. Considérer la séquence polylexicale à l'origine de la forme d'un sigle comme la « source » du sigle en question revient à confondre la présupposition référentielle que produit ladite séquence avec l'enveloppe formelle qu'elle revêt. Autrement dit, cela revient à prendre les moyens (la formation d'un syntagme lexical) pour une fin (partager un objet de référence). La séquence « originelle » présente différents aspects du réel qui se rapportent à la « réalité » focalisée. Par exemple, tout en étant moins précis que la combinaison lexicale *organisme génétiquement modifié* qui a servi à en composer la forme matérielle, le sigle *OGM* donne lieu à un sens plus concret, plus rapide d'accès, en quelque sorte. Il permet une saisie plus directe, quasi-immédiate d'un réel moindrement (pré)conceptualisé. Par sa forme signifiante condensée, *OGM* se prête à l'unification d'une représentation issue de (l'expérience que les sujets ont de) la réalité. Alors qu'*organisme* renvoie à une conceptualisation abstraite, et que le reste du syntagme dénominateur est en isotopie cognitive avec ce type de conceptualisation, *OGM*, à condition d'être embrayé référentiellement, signifie quelque chose de la relation que les sujets entretiennent à une réalité unifiée, qu'il recouvre et produit : son signifié est constitué de traits sémantiques tels que {[substance nocive pour la santé], [présente dans l'alimentation], [dont le principe consiste à altérer des espèces naturelles au profit d'une productivité accrue]}.

On souligne en général l'aspect économique de la siglaison. Tout le monde s'entend sur le fait que la siglaison a pour effet de réduire à la portion congrue les moyens d'expression. Mais il s'agit d'abord d'une façon de produire de la signification, qui exploite un mode particulier de réduction lexicale. Examiner ce phénomène oblige à concevoir la signification lexicale au-delà (ou en deçà) d'un mouvement circulaire entre signifiant et signifié, ou au-delà de renvois entre signes (perspective structurale classique). Cela

oblige à sortir de la conception circulaire qui va de l'onomasiologie à la sémasiologie et suppose l'existence de signes déjà formés, dont une dimension, conceptuelle ou physique, serait polarisée (pôle de production pour l'onomasiologie, pôle d'interprétation pour la sémasiologie). Laisser de la place aux expériences référentielles va de pair avec le fait de ne pas postuler d'emblée l'existence « naturelle » de représentations cognitives ou conceptuelles toutes faites³⁰. Paradoxalement peut-être, ces unités hyperformelles que sont les sigles – qui prennent la forme de combinaisons codées – présentent une motivation référentielle élevée. Pour qu'elles puissent circuler et être comprises, il faut qu'elles renvoient à des réalités assez clairement identifiées. Le sigle offre un moyen de faire entrer dans une expérience plus vive des réalités qui par leur abstraction dépassent le sujet. Ce n'est ainsi pas un hasard si plus de 82 % des sigles examinés par Germain et Lapiere (1988) se rapportent à des organismes, c'est-à-dire à des entités abstraites présentées par l'intermédiaire d'une forme linguistique plus facile à manier, à la fois plus opaque et plus compacte que les syntagmes originels.

Dans les faits, un sigle peut être opaque pour les uns, tandis qu'il est transparent pour d'autres. Les fabricants de sigles détiennent ainsi un savoir qui les distingue. Avant de devenir creuset de représentations collectives, le sigle, comme un sésame, est un signe d'appartenance à un groupe de connaisseurs. Sa connaissance et sa pratique relèvent du savoir-dire d'une communauté. Il prend une valeur identitaire à l'intérieur de la communauté de référence, et une valeur cryptique à l'extérieur de celle-ci. Dès lors qu'un sigle circule dans l'usage, l'opacité relative de ses éléments de formation ne l'empêche aucunement de comporter un signifié relativement stable. On serait même tenté de dire qu'un sigle en usage a un potentiel sémantique d'autant plus grand que la combinaison lexicale qui est à l'origine de sa forme signifiante reste au stade de virtualité. L'établissement d'un signifié relativement autonome par rapport à une éventuelle forme longue est le signe qu'un sigle s'est implanté dans un certain type d'usage. C'est le cas de sigles empruntés, comme *USB*, qui signifient sans conteste, malgré l'absence de forme longue dans la langue emprunteuse. Plus largement, on rejoindra Meillet (1905-1906/1958), qui situe l'emprunt au niveau concret des « lectes », qu'il s'agisse d'habitudes liées à des sphères de connaissance ou à des domaines pratiques, ou bien à des espaces, sociaux ou géographiques (*ADN*, p. ex., illustre bien le premier cas de figure).

30 On peut par exemple s'interroger sur le caractère proprement représentationnel de ce qui fonde la signification lexicale, tout comme on est en droit de se demander si le fait de qualifier de connaissances ou de concepts certains phénomènes pré-langagiers ne serait pas une commodité de méthode, c'est-à-dire une façon de formaliser l'appréhension de phénomènes d'expérience ordinaire moins nettement définis que les termes qui les disent peuvent le faire croire.

Enfin, l'opacité relative et la forme brève du sigle en font un parfait candidat pour dire un réel fugace, parfois éphémère – voire instantané –, et qui souvent passe par des savoirs fragmentaires. Nous sommes d'accord avec Nyckees (1998 : 114) sur le fait que le « raccourcissement » peut « être induit par les impératifs mêmes de l'efficacité et de la rapidité de l'action ». Nous ajouterions néanmoins que le résultat linguistique de la réduction de signes – dont les sigles font partie – est un ingrédient qui entre dans la composition de ce monde accéléré dans lequel le sujet (hyper)moderne est amené à vivre (Rosa 2010). Il se présente comme un aspect d'un type de société dans lequel la quantité d'informations est trop grande pour pouvoir être « traitée » en profondeur. Un tel objet lexical participe concrètement du double mouvement de diffusion accrue et précipitée des représentations et de distanciation nécessaire à l'égard d'une grande partie d'entre elles. Les sociétés de masse sont en effet caractérisées par une tension permanente entre un volume sans précédent de savoirs et de personnes mobiles en contact et l'accroissement inévitable de la distance que les « individus » doivent mettre entre eux et ces mondes vers lesquels les flux incessants de savoirs et de personnes ont tendance à les entraîner. De ce point de vue, la brièveté graphique des sigles (qui, rappelons-le, sont dans la majorité des cas composés de 3 ou 4 éléments graphiques minimaux ; voir 2.1.), alliée à leur opacité relative, permet de répondre à un besoin dénominatif croissant tout en projetant sur la réalité une couche d'apparente objectivité formelle et de simplicité : les lettres – et dans certains cas, les chiffres – comportent une moindre spécificité sémantique par rapport aux morphèmes les plus conventionnels. La moindre significativité de ce type d'éléments rend leur combinaison au sein des sigles très flexible (voir 2.1.).

Il semblerait bien que la diffusion translinguistique massive des pratiques de siglaison – certes favorisées par certains types de systèmes d'écriture (voir à cet égard les observations de Affeich 2010 sur l'arabe) – témoigne du fait que le phénomène ne peut être « réduit » à un simple procédé linguistique. Au milieu de la masse d'informations et d'événements qui circulent, il est devenu impossible de saisir le réel dans sa complexité. Son appréhension se fait par petites touches. Le sigle, par la forme synthétique qui le caractérise, facilite une certaine fusion avec / dans le réel. Ainsi que le faisait remarquer Picone (1991 : 160), « la démarche synthétique ne cherche pas trop à analyser l'objet à décrire mais préfère “coller” de près à la réalité concrète. [...] Il existe de nos jours une tendance nettement marquée qui favorise le concret et le dynamique ».

Il y a sans doute des différences interpersonnelles concernant l'attitude que les uns et les autres adoptent face au monde, avec un engagement fusionnel ou analytique au réel, et qui déterminent la facilité avec laquelle chacun.e sera porté.e à sigler. Le regard jeté sur les référents et les affects qui s'y rapportent dépend de la sensibilité des sujets. On peut faire l'hypothèse qu'il existe un profil de sigleurs, qui ont tendance à réduire beaucoup les signes, afin de

marquer leur présence dans le monde et leur appropriation de ses composantes (grande proximité sujet-monde et attitude plus fusionnelle). À l'inverse, il est possible qu'existent des sujets que la tendance à l'analyse rend hostiles aux formes de réduction (distance au monde, attitude moins fusionnelle).

4.3. *La siglaison présuppose une focalisation référentielle*

Toute dénomination résulte du fait d'avoir concentré l'attention sur certains éléments ou aspects du réel. Les sigles n'échappent pas à ce principe. Ce dont on parle n'est pas d'abord une forme linguistique, même si tout usage dénomiatif est souvent associé, diversement, à une multitude de formes linguistiques dans l'esprit de celles et ceux qui le (re)produisent. C'est d'abord en focalisant leur attention sur l'expérience qu'ils ont d'une réalité que les usagers donnent un sens aux sigles qui font partie de leur mémoire lexicale. Bien sûr, d'autres cas de figure sont possibles, comme celui du décrochage référentiel : soit le sigle est connu, mais pas son emploi, soit il n'est pas connu, mais il est identifié comme sigle. Dans ces cas de figure, il est toujours possible de (re)motiver le sens d'un sigle peu ancré dans le référentiel d'un ensemble d'usagers, et ce, par divers moyens : inférences à partir de ses composantes ou à partir de fragments contextuels, etc. (*ADN*, *CRS* ou *HLM* en sont des exemples).

Les sigles *SVP* ou *CQFD* (présents aussi à l'oral) sont des cas-limites au regard d'une vision traditionnelle de la dénomination et de la référence. En effet, ni l'un ni l'autre ne renvoie à une substance ou à une propriété (types de référents vers lesquels la grande majorité des sigles dirigent le regard). Substances et propriétés sont des « réalités » saillantes que l'esprit peut saisir de façon assez directe. Toutefois, d'autres formes de réalités peuvent devenir saillantes par l'intermédiaire d'un focus collectif répété. Dans le cas de *SVP*, le regard est porté sur un moment lié de façon rituelle à une demande ; ce moment prend la forme, dans la langue française, de la formule de politesse *s'il vous plaît*³¹. Le sigle *CQFD* mériterait une étude diachronique (il semble résulter de la siglaison de la séquence qui en français traduit la séquence latine *quod erat demonstrandum* à l'origine de l'équivalent siglique *QED*). La brièveté de formes comme *CQFD* ou *QED* paraît convenir mieux à la clôture d'une démonstration logique qu'une séquence longue (cf. l'usage courant à l'oral de *point*, *point final* ou *point barre* dans ce genre de contexte). Les cas-limites que présentent *SVP* ou *CQFD* apportent un élément de réponse à la question de la siglabilité : peut en principe être siglée toute séquence linguistique servant à faire référence à une « réalité » qui fait l'objet d'une

31 La formule *s'il vous plaît* est peut-être plus emblématique, par le caractère formel du vouvoiement qu'elle affiche, que son équivalent tutoyé *s'il te plaît*. Cela semble être confirmé par l'usage générique, au Québec notamment, de *s'il vous plaît*, y compris dans des situations où les interlocuteurs se tutoient.

attention particulière dans un groupe ou une communauté. Le passage dans l'usage courant de sigles issus de noms propres de personnes (type *Initials B.B.*) abonde dans ce sens : toute réalité saillante, y compris des personnes identifiées au moyen de leur nom, peut intégrer le fonds commun du lexique et faire l'objet d'une sémantisation au même titre que toute autre unité lexicale (l'antonomase illustre ce genre de phénomène). En principe, tous les noms propres pourraient être siglés, comme le reste des formes lexicales *en usage*. Le fait que les noms propres de personnes habituellement siglés révèlent un rapport particulier aux personnes, ou plutôt aux personnalités qu'ils représentent semble confirmer l'analyse d'Eskénazi (1994), selon laquelle la forme longue – le nom au complet, dans ce genre de cas – présente une désignation du référent plus intellectuelle, tandis que la forme courte, siglique, présente une désignation notoire du « référent vécu », plus proche du sujet³².

4.4. *Le sigle et son « étymon » : rapport et statut du syntagme original*

Les cas d'*ADN*, de *CRS* ou d'*USB* illustrent l'autonomisation référentielle entre (le sens imprimé dans le) sigle et (le sens imprimé dans l') éventuelle séquence originelle. On observe un décrochage référentiel entre le sens qui a pu être imprimé dans la « source linguistique » (son utilisation originelle, parfois dans un contexte spécialisé) et la signification que ces sigles ont prise. Leur sémantisation est en partie indépendante de la forme longue qui a servi à l'origine à créer leur face signifiante. Cela rejoint la distinction que reprenait Calvet (1980) entre création et diffusion. Dans l'utilisation qui est faite du sigle de circonstances, aucune référence antérieure n'est présupposée autre que celle qui est présentée dans le contexte à travers la forme longue correspondante. Autrement dit, le rédacteur du texte part du principe que le référent présenté est singulier, original pour ses lecteurs, c'est-à-dire qu'il n'appartient pas à un référentiel commun. Le sigle n'a pas d'usage.

Dans le cas des sigles, la « motivation objective de la désignation » dont parlait Benveniste (1966 [1939] : 53) doit être renforcée à proportion de leur relative opacité. C'est, semble-t-il, la raison pour laquelle le mode de référence des sigles d'usage et des sigles de circonstances n'est pas le même. Les sigles d'usage, du fait qu'ils se rapportent à une référence connue, sont moins fortement reliés à leur source linguistique. Les sigles abrégatifs, à l'inverse, n'étant pas embrayés dans une forme préexistante de référence à la réalité, sont plus dépendants de leur source linguistique. Comme si la référence interne (à une expérience / un savoir, etc.) était inversement proportionnelle à la référence externe (à d'autres formes d'expression linguistique).

32 On pense aussi au recours généralisé au prénom pour parler de personnalités auxquelles les sujets sont exposés dans leur vie quotidienne, par médias interposés.

À cet égard, la séquence linguistique qui est éventuellement associée à un sigle – qu’il s’agisse de la forme originelle ou d’une réanalyse – est une source de motivation externe dans l’« économie » du sens. La motivation interne, qui est plus subjective (ou intersubjective) que Benveniste pouvait peut-être le laisser entendre, passe par le rapport à la conception (en partie affective, immédiate) que les sujets de langue ont des réalités « siglées ». Dans le cas des sigles de circonstances, qui sont par définition temporaires, ce rapport peut être tenu.

Le foisonnement dénominatif relatif à la séquence « source », que nous avons indiqué plus haut (voir 2.2.), révèle un certain embarras conceptuel, ou bien – ce qui est plus valorisant –, la diversité des « formes » que peut prendre ladite séquence originelle, ainsi que la diversité des angles sous lesquels on choisit de saisir certains de ses aspects. Le fond du problème, qui explique que persiste un certain malaise, tient peut-être au fait que, de façon générale, une confusion existe, compréhensible, entre forme matérialisée (explicitement formulée, donc réalisée) et impression de forme (l’idée qu’existe une forme reliée). Lorsqu’un sigle est en usage, la forme correspondante n’est pas une forme matérialisée, mais l’idée d’une forme. On pourra objecter que la forme originelle ou toute séquence construite selon la morphologie « ordinaire » peut se présenter en cooccurrence, à proximité du sigle qui y est alors rattaché explicitement. Certes, mais la cooccurrence, qui est monnaie courante pour quantité de signes, n’est que présentation matérielle de formes de relations. Si elle indique (ou rappelle / confirme) l’existence d’une relation lexicale (en l’occurrence, pour ce qui nous occupe ici, entre un sigle et une séquence « originelle »), la cooccurrence donne – nécessairement – un visage matériel aux formes en relation. Pour autant, en déduire que les formes en question sont toujours (matériellement) formées ainsi (de façon absolue, pour tous les usagers³³, toujours), ou croire qu’elles sont nécessairement en usage est une erreur. La cooccurrence peut se faire entre un sigle et la séquence correspondante sans qu’aucune des deux formes soit en usage. D’autres cas de figure existent, aussi : siglaison abrégative d’une dénomination usuelle ou création de toutes pièces d’une séquence de « base » pour (sur)motiver (*a posteriori*) la signification d’un sigle. Souvent, comme nous le rappellerons dans la dernière section du texte, le sigle existe comme signe là où la séquence qui a servi à créer sa forme matérielle n’est pas du tout utilisée (ce qui est le cas de bon nombre de sigles empruntés, comme *LSD* ou *DVD*). En cela, parler en termes de « signe complet » et de « signe réduit » procède d’une illusion d’optique. D’une part, parce que le sigle, dès lors qu’il circule dans l’usage, est signe en soi (avec la forme réduite qui le caractérise). D’autre part, parce que la séquence qui a servi à le créer – et qui parfois peut encore le motiver

33 Mortureux (1994 : 15) soulignait cet aspect, essentiel, des choses linguistiques : « La perception de la motivation est, naturellement, sujette à caution, car elle est tributaire de la culture des locuteurs. »

par association – n’a rien, hormis le caractère descriptif de sa combinatoire interne, de plus complet que le sigle lui-même. Dans bien des cas, l’assemblage de signes que serait ce « signe complet » est sémiotiquement moins unifié que ne l’est, par sa forme lapidaire, le sigle correspondant.

L’image de la séquence associée, avant d’être énoncée, reste à l’arrière-plan, latente et sans doute en partie non formée. Elle passe au premier plan lorsqu’elle est formulée. C’est à ce moment-là (dans le moment de l’énonciation) qu’elle prend une forme définie (forme existante ou forme inédite). La forme que prend la séquence associée peut être forme « officielle », forme « vraie », syntagme originel (son « étymologie », comme le soulignait Calvet 1980). Elle peut aussi être forme « officieuse », forme révisée, (re) motivante, syntagme de remplacement qui convient à la signification. Dans le cas du détournement de sens de sigles (Calvet 1980 : 118), la formulation de la séquence associée prend en général un tour humoristique ou critique (l’étude de Pires 2007 présente p. ex. de nombreuses formes innovantes, critiques, qui sont autant de reformulations de la séquence *contrat première embauche* associée au sigle *CPE*, durant la « crise du CPE »). Les réanalyses et autres reformulations du syntagme « source » d’un sigle peuvent coexister, de façon éphémère ou durable, dans l’esprit de certains usagers (cf. *BCBG*). Le caractère ludique des détournements de sens des sigles tient justement au fait que l’usager connaît l’existence d’une forme longue, avec plus ou moins de précision. Dans le cas contraire, l’effet ludique tombe à l’eau (voir le lien que décrit Sablayrolles 2012), entre détournement néologique et figement lexical).

De notre point de vue, la relation entre un sigle et son correspondant long est une relation lexicale à part entière. La particularité de cette relation tient au fait qu’elle est en quelque sorte forcée par l’aspect physique du sigle. Cela n’implique pas pour autant que la place qu’occupe l’éventuel syntagme « source » dans cette relation soit nécessairement remplie : elle reste virtuelle, dans les cas – fréquents – où l’usager ne connaît pas du tout la forme précise de la ou des séquences associées³⁴. Le fait que différents correspondants longs soient souvent proposés pour un sigle dont le sens est connu semble abonder dans ce sens. Cela tend à démontrer que de telles formes linguistiques sont non seulement secondaires par rapport aux réalités qu’elles ont pu servir à dénommer, mais également qu’elles sont secondaires par rapport aux sigles qui les réduisent. C’est ce que Calvet (1973 : 34) avait déjà observé :

« Qu’U.R.S.S. soit traduit “union républicaine socialiste soviétique”, “union russe socialiste soviétique”, “union républicaine des sociétés socialistes”, “union des républiques socialistes du sud” ou “union réunie socialiste soviétique” n’empêche nullement qu’on sache montrer l’U.R.S.S. sur une carte ou qu’on l’emploie par ailleurs correctement. »

34 Voir les enquêtes de Bensoussan et Cordonnier (2011) et de Lambert (2013).

Intéressante sur le plan de la réflexion, l'hypothèse selon laquelle « le sigle n'abrège pas une synapsie préexistante, mais confirme, fixe, la valeur dénominative spécifique d'un syntagme et ainsi lui fait acquérir un caractère synaptique³⁵ » ne nous semble que rarement applicable (aux quelques cas, notamment, comme *FAQ / foire aux questions*, dans lesquels la lexicalisation d'un syntagme est favorisée par une réanalyse du sigle). En fait, une telle hypothèse reconduit la confusion entre identité matérielle d'une forme en relation et idée que cette forme existe sans pour autant être toujours clairement identifiée. Les enquêtes par questionnaires montrent à quel point les séquences « développées » associées qui sont déduites d'un sigle peuvent se matérialiser sous des formes différentes, variables. Cela nous porte à réfléchir sur la nature plus ou moins matérielle des signes linguistiques (à ce sujet, voir Courbon 2012). Du point de vue sémantique, ce qui importe avant tout dans le cas des sigles est moins l'identité exacte d'un correspondant « développé » que l'existence virtuelle d'une relation sigle / séquence à morphologie « ordinaire ». Cette relation peut prendre plusieurs formes, selon l'histoire de la séquence d'origine, ou, plus exactement, selon que cette séquence a ou non une histoire dans les pratiques lexicales des usagers.

4.5. Proposition de définition de l'unité « sigle »

Dans une définition qui ne se fonde pas sur des éléments d'ordre strictement formel, on doit commencer par dire que le sigle est une unité lexicale à part entière, c'est-à-dire qu'il unit une forme conceptuelle – dotée d'un potentiel de sens plus ou moins stable – à une forme matérielle abstraite – qui peut se réaliser de diverses façons (voir à ce sujet Rodríguez González 1993). Par conséquent, l'unité « sigle » est perçue et conçue comme un tout sémio-sémantique susceptible d'être écrit ou prononcé. Certains sigles ludiques (ou à effet ludique, intentionnel ou non), tels que *CPRAIMNSA* ou *S.A.S.D.L.R*³⁶, voire des sigles plus sérieux, comme *A.A.M.P.D.A.C.V.G*³⁷, jouent à la marge de ce type de signes. En pratique, leur longueur les rend difficiles à prononcer et à mémoriser, ce qui en fait des « monstres » suivant les normes usuelles de siglaison (3 ou 4 caractères ; voir 2.1.). De façon plus précise, le sigle est un signe lexical à valeur dénominative...

- 1) qui peut en général être reconnu à l'aspect physique de ses composantes. Sa forme matérielle...

35 Cusin-Berche (1992 : 135).

36 Respectivement : « Commission (créée, dit-on, en 1914-18 à Paris par le ministre de la Guerre) pour réprimer l'abus des initiales dans les milieux militaires et spécialement aux armées » et « [R]evue fondée par Breton : le surréalisme au service de la révolution » (Redard 1958 : 588 et 590).

37 « Association amicale des mutilés, prisonniers, déportés, anciens combattants et victimes de guerre » (Eskénazi 1994 : 64).

1. est composée d'un « caractère » ou d'une suite de « caractères » en général lus : (noms de) lettres ou (de) chiffres (p. ex., *3D* ou *MP3*);
2. constitue sa caractéristique signifiante spécifique;
3. est reliée – quand elle est identifiée suivant cette spécificité – à l'idée qu'il existe une forme réflexe plus longue dont – le plus souvent – les lettres initiales des unités lexicales qui la constituent, ou une partie d'entre elles, correspondent, dans l'ordre, à l'ensemble de ses composantes;
 1. cette forme réflexe peut rester virtuelle, comme elle peut se présenter clairement dans la conscience des sujets parlants. Quand la forme réflexe est incertaine, les sujets peuvent chercher à faire correspondre au sigle – sur le mode rationnel de la devinette – un syntagme ou une/des parties d'un syntagme dénomiatif;
 2. la séquence associée à l'origine à des sigles internationaux n'est ou n'était en général employée que dans une langue donnée : c'est le cas d'*USB*, dont la forme longue est inconnue de la plupart des francophones. Dans certains cas, un palimpseste de forme longue vient recouvrir la forme originelle, comme c'est le cas de *foire aux questions*³⁸. Le fait qu'une séquence ait servi comme matériau de base pour la siglaison ne signifie ni que cette séquence fût sémantisée *a priori* comme une unité (si l'on admet que la focalisation référentielle précède l'établissement d'un sens structurel, c'est le référent qui importe en premier lieu), ni que l'usage qui sera fait du sigle implique que le lien avec cette séquence originelle particulière perdurera (peut-être le lien en question est-il déjà multiple aux premiers temps de la création du sigle);
4. peut être déterminée par l'existence dans le lexique d'une unité dont la signification (sur)motive la forme (création, en général acronymique, par attraction polysémique; cf. le nom du fameux modèle de Citroën, *DS*, ou l'un des plus anciens exemples connus *ichtus*, « poisson » en grec ancien, pour *Iesus Christos Theou Uios Sauter*, « Jésus-Christ, fils de Dieu, (notre) Sauveur »). La convergence entre la visée référentielle à l'origine de ce type de réduction et la signification de l'unité qui en rappelle un aspect ôte à la forme réduite une part de son opacité. La fusion dans une forme linguistique préexistante – tout comme la création d'une forme qui sur le plan matériel ressemble davantage au « mot » prototypique – entraîne une perte relative de l'impression de réduction, ce qui a

38 Traitant des sigles utilisés dans des domaines de spécialité, Depecker (1990 : 45) nomme « sigles intégraux » ce type de transposition interlinguistique d'un sigle et d'une séquence correspondante.

pour conséquence de placer à l'arrière-plan le lien unissant la forme réduite à la séquence longue qui a offert le matériau de base utile à sa création (le fait que la séquence de base a souvent été créée sur mesure explique aussi son moindre ancrage référentiel, donc sa faible présence dans les mémoires, malgré l'utilisation du sigle qui en est extrait) ;

- 2) qui présente la capacité – corrélat lié à l'arbitraire relatif de sa forme (néo)typique – de donner un accès plus direct au réel, ou du moins de donner l'impression d'en permettre une saisie quasi immédiate. Cette caractéristique sémantique :
 1. est, entre autres, le fruit de l'opacité relative qu'entraîne la siglaison ;
 2. mais elle procède d'abord du « besoin » intersubjectif de représenter dans le lexique un rapport plus immédiat à une certaine forme d'expérience³⁹, afin d'en parler plus directement, et de pouvoir aussi manier le signe correspondant au fragment de réalité qu'il renferme. Il est non seulement évident que dire *SNCF* est plus rapide que de dire *Société nationale des chemins de fer français*, mais le sigle présente en outre l'avantage d'ordre structurel et référentiel de se prêter à des combinaisons plus difficiles à envisager avec la forme longue correspondante, laquelle est moins unifiée du fait de sa complexité morphosyntaxique interne. Ainsi est-il plus facile, *ceteris paribus*, d'utiliser le sigle plutôt que la forme longue dans les combinaisons suivantes : à partir de *OPA*, *opéable* ; avec *SNCF*, *réseau SNCF*, *anti-* ou *pro-SNCF* ou *SNCFiste(s)*⁴⁰ ;
- 3) qui a été créé dans un contexte spécifique, et peut être utilisé voire diffusé dans d'autres types de contextes, sous une même forme ou transformé ;
 1. un sigle d'usage entre en relation avec d'autres signes du lexique (par combinaison sémioréférentielle : p. ex., *clé USB*, *test ADN* ; ou par association conceptuelle de divers ordres : *ADN / ARN*, *CPGE / (classe) prépa / classe préparatoire*, etc.) ;
 2. le sigle d'usage est sujet à diverses transformations matérielles et évolutions sémantiques, les premières allant généralement de pair avec ces dernières, l'inverse n'étant pas vrai : le sens d'*ADN* s'est nettement dissocié du sens que le terme originel avait dans un usage spécialisé sans que L'UNITÉ soit transformée sur le plan matériel ; en revanche, le sigle *OLF* associé au syntagme dénomiatif *Office de la langue française* a gagné le *Q* typique de nombreuses formations

39 « [L]e sigle [renvoie] au référent tel qu'il est reçu », note Eskénazi (1994 : 41).

40 En novembre 2015, on trouvait près de 4 000 attestations de *SNCFiste(s)* sur la Toile (moteur de recherche Google), la base siglique de ce dérivé étant présentée avec ou sans majuscules.

- sigliques au Québec, devenant alors *OQLF*, associé à *Office québécois de la langue française*⁴¹ ;
3. le cas précédent illustre la possibilité d'ajouter une ou plusieurs composantes à un sigle, afin de préciser la référence qu'il met en forme. Par exemple, *PL*, nom siglique du « parti libéral » dans l'usage du français au Québec, devient *PLQ* (*Q* pour [*du*] *Québec*) dans un contexte où il importe de distinguer les organes dudit parti au niveau fédéral et au niveau provincial (cf. l'international *PC*, qui est associé dans les usages européens du français au syntagme dénominatif *parti communiste* : pour des raisons semblables, il peut ou a pu être précisé dans différentes langues romanes en *PCE*, *PCF*, *PCP*, etc., la finale ajoutée marquant l'inscription nationale) ;
 4. bien qu'il forme déjà un signe hyper-réduit, un sigle peut encore être réduit. Par exemple, *BM*, réduction de *BMW*, ou *le Y* [*waj*] pour *le YMCA* [*wajemsiej*], en français du Québec (exemple repris de Germain et Lapierre 1988 : 66). Il s'agit, dans la terminologie de Rodríguez-González (1993 : 278), d'un « double acronyme » par ellipse.

Résultat d'une taille franche, le sigle forme un tout signifiant. Ses composantes matérielles s'apparentent à des éclats dont la matière « complètement » formée n'est pas toujours identifiable (ni nécessairement existante). Le fait que les usagers ne soient pas toujours en mesure de relier le composé fragmentaire à une combinaison dénomminative plus longue n'empêche en aucun cas que le sigle puisse être utilisé et transformé comme un signe linguistique à part entière. L'impression qu'il présente la synthèse d'une forme plus longue, « officielle », est en général conservée. Cette impression se corréle à une appréhension plus littérale, en quelque sorte moins intellectualisée – parce que moins analytique –, de ce que la forme elle-même donne à voir comme une partie du réel. La forme matérielle que prennent les sigles indique quelque chose de l'impression sémiotique qu'ils laissent dans l'esprit des usagers : en effet, soit ils sont saisis de façon segmentale, comme des suites de (noms de) lettres ou de chiffres⁴², soit ils sont conçus d'une façon moins fragmentaire, se rapprochant ainsi, par la forme, de l'unité lexicale la plus habituelle (p. ex., *ovni*, ou les formes *onu* ou *ONU* prononcées en deux syllabes, par contraste avec *O.N.U.*). Aussi l'apparence formelle des séquences graphiques *B.D.*, *BD*

41 L'exemple de *RTF* devenu *ORTF* (Trescases 1976 : 707) est un autre exemple de ce genre de changement dénominatif sémantiquement motivé.

42 Effet de segmentation que les majuscules et les points séparateurs amplifient. Ce genre de traces, notamment l'utilisation de points abrégatifs, remplit le même type de fonction indicielle que l'apostrophe qui marque la coupure de certains mots. Tout en marquant la coupure, ces caractères rappellent l'existence d'une forme linguistique plus longue (sur l'utilisation de l'apostrophe dans le milieu commercial, voir Pires 2000).

et *bédé* donne-t-elle une impression différente quant au caractère sémiotique de l'unité dénominative. Dans les faits, cette dernière reste la même. Ce n'est que la projection d'une relation *formelle* à une combinaison plus étendue (en l'occurrence, à la séquence originelle *bande dessinée*) qui est plus ou moins explicite. La façon dont les sigles sont réalisés sur le plan graphique ou phonétique ne saurait donc être un critère de discrimination en ce qui concerne l'implantation ou le degré d'implantation d'un sigle dans les pratiques lexicales des membres d'une communauté. Elle manifeste en fait plutôt un certain statut lexical : la forme de matérialisation du sigle indique moins son degré d'appartenance et d'intégration au lexique que le maintien d'une trace originaire, au même titre que certains emprunts, parfaitement implantés dans les usages linguistiques d'un groupe ou d'une communauté, peuvent conserver une trace de leur origine exolingue, voire d'une origine étrangère particulière, identifiée (p. ex., bien qu'également « lexicalisés » en français, *fusillis* ou *raviolis* n'ont à cet égard pas le même statut que *torsettes* / *torsades* ou *ravioles*). En poussant un peu cette logique selon laquelle ne seraient pleinement « lexicalisés » que des sigles prononcés de façon non segmentale, écrits sans points ni majuscules, et connaissant une certaine productivité lexicale (en servant de base de dérivation, notamment), en d'autres termes en suivant cette logique consistant à n'accorder le droit d'asile lexical qu'aux seuls sigles ayant perdu leur statut de sigles du fait que leur visage ne les identifie plus comme tels, on devrait alors considérer des sigles implantés dans les usages les plus courants des francophones depuis plusieurs décennies (p. ex. *ADN*) comme ne faisant pas partie du lexique, ce qui, en termes scientifiques, est quelque peu embarrassant.

Conclusion

À la lumière de la réflexion engagée ici, il paraît insatisfaisant de considérer le processus de siglaison à travers le seul aspect que prend sa forme matérielle. Plutôt que d'être une fin en soi, cette forme manifeste constitue un moyen d'expression, qui attire l'attention sur la présence d'une réalité distincte. Réduire au maximum la forme physique de segments linguistiques oblige à poser la question de l'identité référentielle exprimée par ces segments, et cela, sans présumer de la valeur d'usage desdits segments, ni de leur précedence par rapport aux formes réduites auxquelles ils se trouvent associés. Dans la perspective formelle, seules les formes linguistiques, leur fréquence, leur association et leur combinabilité sont prises en considération. Une façon de se détacher d'une perspective strictement formelle consiste à voir dans la forme d'un sigle le résultat de la transformation de segments que les sujets ont retenus pour leur pertinence référentielle. Opérant une réduction, la siglaison procède, dans son versant matériel, d'un choix de formes au service d'une certaine visée référentielle. Selon le point de vue adopté,

la focalisation référentielle motive le choix de formes lexicales spécifiques qui, tout en dénommant une réalité particulière, servent à la création d'une forme réduite (en l'occurrence, un sigle). Dans les cas de coexistence entre un sigle et sa forme originelle, les deux formes se distribuent l'une par rapport à l'autre sur le plan sémantique (donc sur le plan du degré de formalité). Si les formes *bon chic bon genre* et *BCBG* sont utilisées par les mêmes personnes, il y a de grandes chances que la valeur attribuée à l'une et à l'autre ne soit pas la même. La forme siglique ne signifie pas la même « chose » que la forme longue qui lui est associée, ce qui explique qu'on ne les trouve généralement pas dans les mêmes « contextes » énonciatifs. Il semble à cet égard important de distinguer le sigle, qui pour exister s'inscrit dans une pratique référentielle, et l'impression que laisse un sigle, à savoir sa référence seconde, d'ordre infralexical, à une autre forme du lexique, inscrite ou non dans l'usage. Cette séquence composée d'un développement morphologique « ordinaire » qui peut être associée au sigle (à sa création ou dans certains de ses emplois) reste en général une figure lexicale d'arrière-plan, comme une virtualité qui peut ne pas être réalisée, ou alors de diverses façons selon le sens que le sujet associe au sigle (ainsi, le *V* de *DVD* est-il souvent associé à l'unité coexistante *vidéo*).

Nous avons aussi pu observer que la fréquence d'un syntagme originel n'explique pas le succès d'un sigle. Cette idée est assez typique d'une vision formelle des faits linguistiques (on la trouvait exposée dans Calvet 1980 : 27). La fréquence est un symptôme. C'est plutôt l'exposition à une réalité d'expérience dans un référentiel donné qui conduit à la pratique de la siglaison. En règle générale, il s'agit d'une expérience discursive, qui fait plus ou moins partie de la vie des sujets de langue. La fréquence d'utilisation du sigle et, le cas échéant, celle de la forme longue correspondante sont en lien direct avec l'habitude de conceptualiser un type d'expérience spécifique (voir le cas flagrant de la forme *CPE*, qui, en France, a connu un essor phénoménal en 2006). En d'autres termes, si la fréquence de l'éventuelle forme longue peut renforcer la présence dans l'usage de l'objet de référence qui a conduit à la siglaison (étayant donc, indirectement, l'usage qui est fait du sigle), sa présence n'est en aucun cas nécessaire à la diffusion et à la productivité morphosémantique du sigle en question. Ainsi, le fait qu'*ADN* soit proportionnellement beaucoup plus fréquent par rapport à sa source que ne l'est *ARN* par rapport à la sienne n'empêche pas sa diffusion, au contraire : en se dissociant référentiellement de la forme source *acide désoxyribonucléique* dans des usages moindrement techniques, *ADN* s'est trouvé émancipé du poids de la précision scientifique. Ses propriétés sémantiques (liées à une vision déterministe de l'identité) en ont fait un bon candidat pour synthétiser de façon nouvelle un certain nombre d'expériences communes. Arrivé à ce stade de la réflexion, on peut dire que le sentiment de néologisme est inverse à l'ancrage et à l'habitude référentiels, voire à la présence d'un fond « contextuel » qui absorbe l'attention des sujets.

Enfin, le succès du mode de création lexicale qu'est la siglaison semble être intimement lié à des propriétés caractéristiques d'une époque dont les traits définitoires les plus remarquables sont à la fois les mutations perpétuelles, la sollicitation accrue de la mémoire et l'accélération des rythmes (Rosa 2010). Il se peut, comme le supposait Rey-Debove (1998 : 191), que la siglaison ait connu un essor grandissant sous l'influence du modèle (anglo-) américain. Mais nous pensons plutôt que le facteur déterminant à l'origine de l'utilisation massive de ce mode de formation relève de nouvelles formes de rapports au « monde » qui se sont mis en place au cours du xx^e siècle : diffusion à grande échelle des progrès techniques et technologiques, augmentation de la mobilité sociale, géographique et professionnelle, développement des médias de masse, interconnexion accrue des domaines, des personnes et aujourd'hui des outils, etc. Par la fulgurance de leur forme matérielle, les sigles permettent de saisir des fragments du réel avec une certaine fugacité, comme de brefs éclats au milieu de flux d'informations incessants. Par leur forme relativement opaque, ils offrent un moyen commode de présenter des réalités de façon à la fois synthétique et conceptuellement limitée. Contrairement aux dénominations à morphologie « ordinaire » (avec affixes et bases, notamment), les sigles sont composés d'éléments moindrement signifiants sur lesquels ne s'exerce *a priori* aucune contrainte positionnelle. Cette particularité explique qu'ils puissent être créés en grand nombre et avec facilité. Par ailleurs, peu de contraintes s'exercent sur leur utilisation autres que des contraintes structurelles, comme le rapprochement ou l'évitement de formes linguistiques semblables, et des contraintes mémorielles, telle la limite de longueur. Ces caractéristiques sont un atout pour dire et accéder à des fragments d'un monde massifié, en perpétuelle métamorphose. Si l'on veut mieux saisir le phénomène de la siglaison et les propriétés des unités qui en résultent, il est nécessaire que des recherches soient menées sur le substrat référentiel sur lesquels ils se fondent. De telles recherches, sans doute encore difficiles à concevoir, devraient s'affranchir en partie des formes linguistiques, pour étudier ce qui, en amont, en motive l'existence et le sens, et en détermine, en aval, l'utilisation et l'intégration structurelle.

Au moment de rédiger ces dernières lignes une série d'attentats était perpétrée à Paris. À travers les différents réseaux d'information, des sigles ont circulé, créés pour l'occasion ou portés par l'état d'alarme. Dans cette période où la référence à l'événement était totale, où l'on s'interrogeait, où des questions taraudaient les esprits, ont émergé ou sont apparus dans le discours collectif des sigles techniques comme *fiche S* (*S* pour *atteinte à la sûreté de l'État*, l'une des 21 catégories siglées du FPR français, le Fichier des personnes recherchées) ou le triste *AK-47* (du russe *Avtomat Kalachnikova*, modèle 1947), tandis que d'autres sigles ont circulé, qui étaient jusqu'alors plus ou moins connus d'un large public, et qui pour certains ont pu n'être utilisés que de façon temporaire, comme ce nouveau *SDF* (équivalent de

Stade de France, par référence à l'un des lieux des attentats), *CSA* (nom commun du Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui régule l'information médiatisée), *AP(-)HP* (*Assistance publique-hôpitaux de Paris*), *BRI* (*Brigades de recherche et d'intervention*), *EI*, *AFP* (*Agence France Presse*), ou encore – entre autres dénominations récurrentes relevées au lendemain des attaques – l'acronyme *RAID* (*Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion*). La siglaison, si elle répond à des besoins d'économie d'expression, repose d'abord sur un surplus de sens que les sujets ont besoin de dire et, parfois, d'évacuer. La focalisation référentielle prime sur les aspects de simple forme que sont la longueur et la fréquence. Quand l'imagination est frappée, que l'attention est sollicitée ou que le cœur est atteint, en d'autres termes quand le sens profond est touché, l'expression, quoique rationalisée, s'en ressent. La forme linguistique que prennent les mots reflète la relation que celles et ceux qui s'expriment entretiennent avec ce qui occupe leur esprit (foyer d'émotion, objet d'affection, de réflexion, de questionnement, etc.). Réduire la forme signifiante de l'expression, c'est à la fois prendre de la distance vis-à-vis d'une certaine forme de réalité et, en même temps, y participer, accepter de s'inclure dans des univers de référence partagés avec d'autres sujets sensibles. De cette façon, la diffusion de sigles et leur pratique éventuelle contribuent – voire obligent – à jeter ensemble un regard de connaisseurs sur des dimensions d'un monde qui toujours, collectivement, nous dépasse⁴³.

Bruno COURBON
avec la collaboration de Maxime LAMBERT (OQLF)
et de Samuel DION-GIRARDEAU
Université Laval (Québec)

43 Nos remerciements vont aux participants au projet DiffLex, Marie-Claude Boutin, Anthony Lemire, Hugo Mailhot, Éloïse Roy et Kendall Vogh, pour leur contribution à l'extraction et à la préparation des corpus. Nous remercions aussi Myriam Paquet-Gauthier, Anthony Lemire et Vincent Nyckees pour leurs commentaires sur une première version de ce texte. Merci aussi aux deux relecteurs anonymes pour leurs suggestions constructives sur une précédente version du texte. La constitution et une partie du traitement des corpus ont été facilitées par une subvention de recherche du FRQ-SC.

BIBLIOGRAPHIE

Travaux sur les sigles

- AFFEICH Andrée (2010) : « Peut-on parler d'une néologie siglique en arabe ? », *Neologica*, 4, p. 137-162.
- AGRON Pierre (1990) : « Pauca Siglis », *Terminologie et traduction*, 2, p. 161-169.
- ALGEO John (1975) : « The acronym and its congeners », in A. Makkai et V. Makkai Becker (dir.), *The first LACUS forum 1974*, Columbia (S.C.), Hornbeam Press, p. 217-234.
- BENSOUSSAN Bernard et CORDONNIER Sarah (2011) : « Rôles différenciés des sigles dans la transmission orale et les processus mémoriels », *Mots*, 95, p. 109-116.
- BOUSCAU-FAURE Jean-Pierre (1995) : *Dictionnaire général des sigles*, Paris, Dalloz.
- CABRÉ Maria Teresa (1998) : *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Paris, Armand Colin.
- CALVET Louis-Jean (1970) : *Le phénomène des sigles en français contemporain*, thèse de doctorat ès Lettres (3^e cycle), sous la direction d'A. Martinet, Université de Paris.
- (1973) : « Les sigles en français d'aujourd'hui », *Le français dans le monde*, 94, p. 94-101.
- (1980) : *Les sigles*, Paris, PUF.
- (1984) : « Au pied de la lettre », *Langages*, 75, p. 103-110.
- (1996) : « Les sigles à la rescousse de la langue de bois », *Le français dans le monde*, 280, p. 38-39.
- CANDEL Danielle (dir.) (1991) : *Dictionnaire de sigles : domaines économiques et sociaux*, Conseil économique et social, Paris, La Maison du dictionnaire.
- CARTIER Patrice (2009) : *Le langage des sigles*, Paris, Éditions de la Martinière.
- CLAS André (1990) : « Brachygraphie et oralité », *Terminologie et traduction*, 2, p. 149-155.
- CUSIN-BERCHE Fabienne (1992) : « L'abréviation dans le discours d'entreprise : l'ésotérisme des sigles », *LINX*, 27 (2), p. 121-148.
- DEPECKER Loïc (1990) : « Réflexion sur la question des sigles dans la normalisation », *Terminologie et traduction*, 2, p. 141-148.
- DIAMOND Kevin (1994) : « L'oralisation des sigles anglais », *LINX*, 30, p. 109-132.
- DOPPAGNE Albert ([1979] 2007) : *Majuscules, abréviations, symboles et sigles : pour une toilette parfaite du texte*, Bruxelles, De Boeck Duculot.
- DUFOUR Françoise (2011) : « Le sigle comme modalité de dissociation énonciative. Le cas des alternances d'usage PMA / Pays les moins avancés », *Mots*, 95, p. 75-87.
- ESKÉNAZI André (1994) : « De quelques sigles », *LINX*, 30, p. 33-90.
- GÉHÉNOT Daniel (1973) : « Quelques considérations sur l'étude des sigles », *Lebende Sprachen*, 18 (6), p. 170-173.
- GÉHÉNOT Daniel (1975) : « Le sigle : aperçu linguistique », *Meta*, 20 (4), p. 271-307.
- GEORGE Kenneth E. M. (1977) : « La siglaison et les dérivés de sigles en français contemporain », *Le français moderne*, 45 (1), p. 33-42.
- (1980) : « L'apocope et l'aphérèse en français familier, populaire et argotique », *Le français moderne*, 48 (1), p. 16-37.

- GERMAIN Claude et LAPIERRE André (1988) : « Le sigle : définition, caractéristiques et emploi », *Cahiers de lexicologie*, 53 (2), p. 55-74.
- GONZÁLEZ REY Isabel (2012) : « Le sigle : mot simple ou mot construit? Une approche phraséologique de la siglaison », in X. Blanco, S. Fuentes et S. Mejri (dir.), *Les locutions nominales en langage générale*, Bellaterra, Universitat Autònoma de Barcelona, p. 125-142.
- HUMBLEY John et CANDEL Danielle (1994) : « Oralisation de sigles en aéronautique », *LINX*, 30, p. 133-152.
- KELEMEN Éva (1996) : « Le procédé de siglaison dans le français contemporain », *Revue d'études françaises*, 1, p. 53-63.
- KJELLMAN Hilding (1920) : *Mots abrégés et tendances d'abréviation en français*, Uppsala, Akademiska Bokhandeln.
- KOH Hyung-Won (2005) : *Apocope et siglaison : analyse morphologique et phonétique de l'abréviation française, caractéristiques et créativité*, thèse de doctorat en linguistique générale, sous la direction de C. Klairis, Université Paris V.
- LAMBERT Maxime (2012) : « Étude sur les liens sémiotiques qu'entretiennent les sigles et leur source », in M. Lambert et M.-F. Sénéchal (dir.), *Actes des XXV^{es} Journées de linguistique*, p. 181-196.
- (2013) : *Recherche sur les propriétés sémiotiques des sigles en français*, mémoire de maîtrise, sous la direction de B. Courbon, Université Laval, Québec.
- LEMAIRE Nathalie et Paul MURAILLE (2012) : « Sigles graphiques en langue de spécialité : typologie, variabilité, enjeux », *Neologica*, 6, p. 161-176.
- MONNIER Philippe (1994) : « Usages et formations de sigles, une application dans l'industrie spatiale », *LINX*, 30, p. 91-108.
- MORTUREUX Marie-Françoise (1994) : « Siglaison-acronymie et néologie lexicale », *LINX*, 30, p. 11-32.
- NAKOS Dorothy (1986) : « Quelques procédés d'internationalisation terminologique », *Terminia*, 84, p. 254-259.
- (1990) : « Sigles et noms propres », *Meta*, 35 (2), p. 407-413.
- PERCEBOIS Jacqueline (2001) : « Fonctions et vie des sigles et acronymes en contextes de langues anglaise et française de spécialité », *Meta*, 46 (4), p. 627-645.
- PICONE Michael D. (1991) : « L'impulsion synthétique : le français poussé vers la synthèse par la technologie moderne », *Le français moderne*, 59 (2), p. 148-163.
- PIRES Mat (2007) : « Le détournement de sigle : le cas de CPE », *Langage et société*, 121-122 (3), p. 289-303.
- PLÉNAT Marc (1993) : « Observations sur le mot minimal en français. L'oralisation des sigles », in B. Laks et M. Plénat (dir.), *De Natura Sonorum. Essais de phonologie*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, p. 143-172.
- (1994) : « Présentation », *LINX*, 30, *Les sigles*, p. 7-9.
- (1998) : « De quelques paramètres intervenant dans l'oralisation des sigles en français », *Cahiers d'Études Romanes (CERCLID)*, 9, p. 27-52.
- REDARD Georges (1958) : « Du sigle au néologisme », *Etymologica : Walther von Wartburg zum siebzigsten Geburtstag*, Tübingen, Max Niemeyer, p. 587-596.
- RODRÍGUEZ GONZÁLEZ Félix (1988) : « The proliferation and use of acronym derivatives : conditioning factors », *Cahiers de lexicologie*, 52, p. 65-82.
- (1993) : « Morphovariation and synonymy of acronyms », *Meta*, 38 (2), p. 275-292.
- TOLÉDANO Violette (1995) : « Traitement lexicographique des sigles : disparité, consensus possible », *Cahiers de lexicologie*, 67, p. 55-70.

- TRESCASES Pierre (1976) : « Remarques sur quelques abréviations : la prolifération des sigles en français contemporain », *The French Review*, 49 (5), p. 703-712.
- YVON François (1994) : « Règles de transcription graphème-phonème pour la prononciation automatique des sigles », *LINX*, 30, p. 153-165.
- ZUMTHOR Paul (1951) : *Abréviations composées*, Amsterdam, North-Holland publishing Co.

Autres textes

- AUBERT Nicole (2006) : « L'urgence, symptôme de l'hypermodernité : de la quête de sens à la recherche de sensations », *Communication et organisation*, 29, p. 11-21.
- AUGÉ Marc (1992) : *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
- BENVENISTE Émile [1939] (1966) : « Nature du signe linguistique », *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, p. 49-55.
- CABRÉ Maria Teresa (1998) : *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Paris, Armand Colin.
- COSERIU Eugenio (1981) : « Les procédés sémantiques de la formation des mots », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 35, p. 3-16.
- COURBON Bruno (2012) : « Intégration syntagmatique du sens lexical et établissement de rapports synonymiques », in F. Berlan et G. Berthomieu (dir.), *La synonymie*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 329-341.
- (2015) : « Variation sémantique et jeu de la référence : le cas de la réduction de signes », in G. Dostie et P. Hadermann (dir.), *La dia-variation en français actuel*, Francfort, Peter Lang, p. 179-205.
- (à paraître) : « Questions de genre : aspects lexico-référentiels d'une catégorie linguistique », in Laure Gardelle et Yannick Chevalier (dir.), *Arbitraire et motivation du genre grammatical*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- GUILBERT Louis (1975) : *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- HUMBLEY John (1998) : « À propos de l'instabilité désignationnelle en néologie », in Catherine Paulin (dir.), *Mélanges Jean Tournier*, Besançon, Annales littéraires de l'UFR Lettres et Sciences humaines de l'Université de Besançon, p. 265-274.
- (2006) : « La néologie : interface entre ancien et nouveau », in R. Greenstein (dir.), *Langues et cultures : une histoire d'interface*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 93-103.
- KLEIBER Georges (1984) : « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 76, p. 77-94.
- (1997) : « Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique ? », *Langages*, 127, p. 9-37.
- MEILLET Antoine (1913) : « Sur la méthode en grammaire comparée », *Revue de métaphysique et de morale*, 21 (1), p. 1-15.
- [1905/1906] (1958) : « Comment les mots changent de sens », *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, p. 230-271.
- MEJRI Salah (1999) : « Unité lexicale et polylexicalité », *LINX*, 40, p. 79-93 [En ligne], <http://linx.revues.org/752>.
- (2004) : « Introduction : polysémie et polylexicalité », *Syntaxe & Sémantique*, 5, p. 13-30.

- MONNERET Philippe (2003) : *Le sens du signifiant*, Paris, Champion.
- NYCKEES Vincent (1998) : *La sémantique*, Paris, Belin.
- PIRES Mat (2000) : « Leçons de Gram'hair : fonctions de l'apostrophe en onomastique commerciale », *Langage et société*, 91 (1), p. 59-86.
- PRUVOST Jean et SABLAYROLLES Jean-François ([2003] 2012) : *Les néologismes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2^e éd.
- REY-DEBOVE Josette [1978] (1998) : *La linguistique du signe. Une approche sémiotique*, Paris, Armand Colin, 2^e éd.
- ROSA Hartmut (2010) : *Accélération : une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte.
- SABLAYROLLES Jean-François (2012) : « Néologie et figement, deux concepts pas si antinomiques que cela : création et détournement de formules figées », in M. Lipinska (dir.), *Premier colloque de phraséologie et parémiologie romanes*, Sędziejowice, Oficyna Wydawnicza LEKSEM, p. 103-110.
- VERDELHAN-BOURGADE Michèle (1991) : « Procédés sémantiques et lexicaux en français branché », *Langue française*, 90, p. 65-79.

ANNEXE

NOMBRE D'OCCURRENCES DES SIGLES EXAMINÉS
ET DES FORMES LONGUES CORRESPONDANTES
DANS LES QUOTIDIENS *LE MONDE* ET *LE DEVOIR* (1987-2012)

	M87	M92	D92	M02	D02	M12	D12
<i>avoir / être</i> (nombre d'articles présentant toutes les formes conjuguées)	39 483	40 289	7 559	47 769	24 107	40 458	23 870
ABS	4 (2 auto)	15 (auto)	0	80 (53 droit)	3 (1 auto)	16 (9 auto)	0
<i>anti-lock braking system</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>abus de bien(s) social/sociaux</i>	64	193	0	381	10	106	8
ADN	52 (15 RDA)	106 (95 gén.)	3 (groupe)	313	171	436	177
<i>acide désoxyribo- nucléique</i>	5	8	0	8	3	2	0
ADSL	0	0	0	81	1	40	0
<i>asymmetric digital subscriber line</i>	0	0	0	0	0	0	0
ARN	4 (génome)	12 (6 audio)	2 (Ouganda)	52 (génome)	9 (génome)	36 (34 gén.)	1 (génome)
<i>acide ribonucléique</i>	0	0	0	3	2	2	0
ARTT	0	0	0	10	0	0	0

	M87	M92	D92	M02	D02	M12	D12
<i>aménagement(s)</i>							
<i>(de) / (et) (la)</i>							
<i>réduction du</i>	3	1	0	4	0	0	0
<i>temps de travail</i>							
<i>RTT</i>	8	0	0	174	0	39	0
<i>réduction(s) du</i>			1				
<i>temps de travail</i>	48	38	(Monde)	264	4	27	2
<i>BCBG</i>	35	15	7	12	2	9	3
<i>bon chic bon</i>							
<i>genre</i>	13	10	2	7	10	13	5
<i>beau cul belle</i>							
<i>gueule</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>BD</i>	232	175	41	321	21	262	23
<i>bande(s)</i>							
<i>dessinée(s)</i>	244	152	58	232	127	80	194
<i>bédé(s)</i>	0	0	3	0	46	7	58
<i>CB</i>	75	44	1	30	0	7	1
	(3 radio)	(9 radio)	(radio)	(1 radio)			(radio)
<i>carte(s)</i>							
<i>bancaire(s)</i>	47	21	1	155	7	117	6
<i>carte(s) bleue(s)</i>	19	24	0	29	1	21	0
<i>citizen band</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>CD-ROM</i>	16	26	2	37	9	15	4
<i>compact disc</i>							
<i>read only memory</i>	1	0	0	0	0	0	0
<i>cédérom(s)</i>	0	0	0	75	72	2	5
<i>CHSLD</i>	0	0	0	0	58	0	193
<i>centre(s) d'héber-</i>							
<i>gement et de</i>							
<i>soins de longue</i>	0	0	0	0	7	0	18
<i>durée</i>							
<i>CLSC</i>	0	0	213	0	154	0	41
<i>centre(s)</i>							
<i>local/locaux</i>							
<i>de(s) services</i>	0	0	1	0	0	0	0
<i>communautaires</i>							
<i>CPE</i>	8	4	0	15	99	30	126
	(autre)	(3 école)		(12 école)		(16 école)	
<i>conseiller princi-</i>							
<i>pal d'éducation</i>							
<i>(toutes les</i>	1	4	0	25	0	20	0
<i>formes)</i>							
<i>centre(s) de la</i>							
<i>petite enfance</i>	0	0	0	0	59	1	59
<i>contrat(s)</i>							
<i>première(s)</i>	0	0	0	0	0	10	1
<i>embauche</i>							
<i>CRS</i>	237	208	0	209	11	88	7
<i>compagnie(s)</i>							
<i>républicaine(s) de</i>							
<i>sécurité</i>	9	10	0	10	1	0	0
<i>FAQ</i>	0	0	0	1	0	1	0
<i>frequently asked</i>							
<i>questions</i>	0	0	0	0	0	0	0

	M87	M92	D92	M02	D02	M12	D12
<i>foire(s) aux questions</i>	0	0	0	4	0	0	0
<i>femmes autochtones du Québec</i>	0	0	4	0	2	0	18
<i>HLM</i>	384	340	16	783	59	187	21
<i>habitation(s) à loyer modéré</i>	1	4	0	9	0	0	0
<i>habitation(s) à loyer modique</i>	0	0	3	0	10	0	1
<i>USB</i>	0	0	0	3	32	62	14
<i>universal serial bus</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>VTT</i>	2 (1 vélo)	29 (vélo)	3	52	30	73	16
<i>vélo(s) tout(-) terrain</i>	6	13	0	5	3	1	1
<i>véhicule(s) tout(-) terrain</i>	15	12	6	18	18	6	9